

Irak: après la guerre, la paix?

Bilan
de
sept années
d'occupation



Une publication

Alternatives
...pour un monde différent

www.alternatives.ca

Irak: après la guerre, la paix?

Bilan
de
sept années
d'occupation

Avril 2010

Une publication

 **Alternatives**
...pour un monde différent

En Irak, *Alternatives* met en œuvre un programme qui vise à favoriser l'émergence d'une société civile dynamique et de médias pluralistes et indépendants, capables de promouvoir les droits économiques, sociaux, politiques et culturels de tous les Irakiens et à appuyer la démocratisation du pays. Financé par l'Agence canadienne de développement international (2005-2007 et 2009-2010) et la Commission européenne (2009-2010), ce programme comprend deux principales composantes : le renforcement de la société civile irakienne et l'appui aux médias irakiens.

Alternatives tient à remercier tous les auteurs et les collaborateurs qui ont consacré du temps et contribué bénévolement à cette publication.

Coordination du recueil et rédaction des présentations: Marie-Pierre Labrie

Traduction : Latifa Moudda et Rana Charabati

Mise en page : Marie-Pierre Labrie

Ce document est aussi disponible en ligne : www.alternatives.ca



Alternatives
3720 avenue Du Parc bureau 300
Montreal, QC H2X 2J1
Tél. (514) 982-6606
Télec. (514) 982-6122
www.alternatives.ca



alternatives
INTERNATIONAL



MORCES

***Alternatives** est une organisation non gouvernementale de solidarité et de développement international fondée en 1994. Forte de sa vision et de son expérience nationale et internationale, cette organisation œuvre pour la solidarité, la justice et l'équité, ici et ailleurs dans le monde. Sa mission vise la mise en réseau, la promotion et la construction d'initiatives novatrices des mouvements populaires et sociaux luttant en faveur des droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux.*



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de la Commission européenne et du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contenu de cette publication est la responsabilité d'Alternatives et ne peut, dans aucune circonstance, être perçu comme reflétant les positions de l'ACDI et de la Commission européenne.

Table des matières

Introduction , par Catherine Pappas	7
Bilan de sept années d’occupation , par Catherine Pappas et Marie-Pierre Labrie	9
Faire société , par Bernard Dréano	11
Résistance, identité, sumud , par Pierre Beaudet	15
L’expérience irakienne, l’exception régionale et la culture des pions au Parlement , par Haval Zexoyi	17
Le drame des femmes irakiennes , par Shemiran M. Odisho	19
Le Mahram : un enjeu irakien et le cadeau que les politiciens livrent aux femmes , par Alaa Aljbouri	21
Une campagne irakienne en faveur des veuves portée par une large coalition de mouvements produit des résultats étonnants , par Adam Novak	23
Les femmes irakiennes : quand violences quotidiennes et occupation font reculer leurs droits , par Marie-Pierre Labrie	27
Une marche commence par un, deux... pas! par Sahbi Ben Nablia	31
Le Cinéma irakien ... Est-ce que quelqu’un répond ? par Mohammed Chaloob	33
Monologue , par Mohammed Chaloob	37
Entrevue avec Yassin Alsalman, ambassadeur d’un hip-hop arabe conscient , par Marie-Pierre Labrie	41
Alternatives en Irak et ses partenaires	43

Introduction

J'ai connu Shemiran, Fatima, Alyya, Ali et les autres en 2007, à Amman, en Jordanie, lors d'une rencontre de suivi pour la première phase de notre programmation en Irak. Farouches opposants au régime de Saddam Hussein, ces voix dissidentes luttent aujourd'hui contre l'occupation et ses conséquences dévastatrices et rêvent de bâtir une société respectueuse des diversités.

Pendant la semaine que j'ai passée avec eux, ils m'ont raconté l'histoire tragique de leur pays dont ils sont les acteurs et principaux témoins. Ils ont parlé de leurs espoirs et de leurs craintes face à l'avenir, mais aussi du terrible enfermement qui caractérise leur quotidien. Alors que tant d'Irakiens ont choisi l'exil pour échapper à une situation devenue insupportable, eux préfèrent rester afin de reconstruire l'Irak de demain. Résolus et courageux, ils disposent d'une étonnante capacité à sortir d'une situation désespérée. Et ils ont choisi de vivre. Le simple fait de vivre en Irak aujourd'hui est un acte de résistance.

De leur pays, ils m'ont communiqué une vision singulière et lucide, qui rompt avec l'image que j'en avais. En Irak, défendent-ils, il y a des alternatives à la dictature ou l'occupation militaire. Il y a la vie, malgré la mort, insistent-ils. La vie, comme violence, mais aussi la vraie vie dans tous ses bonheurs et ses espoirs, comme nous avons peu la chance de la voir sur nos écrans de télévision.

Communiquer cette résistance et offrir une autre image de l'après-guerre en Irak est l'objectif principal de ce recueil. C'est ce qui a également motivé l'organisation d'une tournée canadienne avec des Irakiennes et des Irakiens, du 12 au 22 avril 2010, sept ans après l'invasion américaine de l'Irak. Ce recueil, qui rassemble des textes d'auteurs de différents horizons, offre autant de perspectives différentes sur l'Irak, qui vont au-delà des images apprises et imposées. Nous espérons non seulement que le lecteur pourra mieux ressentir et comprendre comment la guerre, la violence, l'injustice et

la pauvreté menacent les Irakiens quotidiennement, mais aussi qu'il pourra sentir l'incroyable courage de tous ceux et celles qui continuent à résister et à vivre, envers et contre tout.

En mars dernier, une année après l'investiture de Barack Obama, on a « célébré » le septième anniversaire de la guerre en Irak dans la plus grande indifférence. L'une des pires catastrophes que la région ait connue depuis cinquante ans, cette guerre a eu et aura encore longtemps des conséquences tragiques. Il faut continuer à dire et à écrire à la fois les injustices et la résistance. Le plus grand danger est d'oublier l'Irak.

Catherine Pappas, 12 avril 2010

Catherine Pappas travaille avec Alternatives depuis 1997. D'abord responsable des stages internationaux, elle coordonne ensuite plusieurs projets de solidarité et de droits humains au Pakistan, en Afghanistan, au Soudan, en Palestine et récemment en Irak. Catherine Pappas travaille aussi comme cinéaste et photographe. Elle a collaboré à plusieurs projets de films avec l'Office national du film (ONF) du Canada, Radio-Canada ainsi que des boîtes de production indépendantes, dont Productions Multi-Monde et InformAction. Ses réalisations en cinéma et en photo ont mérité la reconnaissance du milieu (concours Lux, Prix Jutra).

Bilan de sept années d'occupation

Par Catherine Pappas et Marie-Pierre Labrie

En Irak, un jeune âgé de 25 ans n'a jamais connu de paix. Des décennies de dictature et de guerre ainsi que treize années d'embargo (1990-2003) ont plongé son pays dans un état de crise chronique et vidé l'État de sa substance. L'économie s'est effondrée, ouvrant la voie à une inflation effrénée. Sans perspective, il est devenu obsédé par l'idée du départ. Aujourd'hui, plus de 5,6 millions d'Irakiens (sur une population de 27 millions) vivent sous le seuil de la pauvreté, dont 40 % d'extrême pauvreté.

Après l'invasion états-unienne de l'Irak au printemps 2003, plusieurs Irakiens étaient optimistes de voir le pays entrer dans une ère nouvelle, chargée de liberté et d'opportunités. Mais les espoirs se sont vite dissipés. L'occupation s'est prolongée, la reconstruction a échoué et la libération promise s'est transformée en une guerre civile sanglante qui semble désormais sans issue. À ces fléaux s'ajoutent la gangrène des groupes armés, la pauvreté et la dégénérescence des services sociaux.

Comme plusieurs pays de la région, l'Irak a longtemps joui d'une pluralité communautaire et confessionnelle où tous cohabitaient dans une paix relative. Mais au fil des conflits et des dictatures, on a joué ces communautés les unes contre les autres et creusé les clivages ethniques et religieux. Depuis le printemps 2003, les affrontements interconfessionnels et interethniques ont fait des centaines de milliers de victimes, laissant des plaies ouvertes difficiles à refermer.

Même s'il a été élu démocratiquement, le gouvernement de Nouri al-Maliki n'est pas parvenu à avancer vers une réconciliation nationale, à assurer la sécurité, ni à fournir les services de base à la population. Partout, on fait le même constat d'échec : le réseau des services publics est en désintégration.

Bien que l'Irak ait une longue tradition en matière d'éducation, le système scolaire est dans un état lamentable et s'est davantage dégradé depuis 2003 avec les flambées de violence, l'effondrement de l'économie

et la corruption entraînée par les bas salaires versés aux enseignants. Aujourd'hui, selon l'UNICEF, plus de 40 % des enfants de la ville de Basra, et plus de 70 % des enfants de Bagdad ne fréquentent pas l'école.

Les infrastructures des institutions de santé sont immensément affaiblies et font face à une énorme tension en raison des ressources médicales limitées et du manque de personnel, peinant à soigner les nombreux blessés et malades. De plus en plus de civils hésitent à se rendre aux centres médicaux par crainte d'offensive aux points de contrôle. Deux mille médecins ont été tués depuis 2003, plus de vingt mille se sont réfugiés à l'extérieur du pays et plus de la moitié du personnel médical a perdu son travail. L'utilisation de l'uranium appauvri dans les armements a considérablement accru le nombre de fausses couches et les cas de cancers.

La quantité et la qualité de l'eau potable font dramatiquement défaut dans tout pays. Le piètre entretien des réseaux d'aqueduc et la décharge des eaux usées dans les rivières, principales sources d'approvisionnement des populations, créent des problèmes de contamination dans plusieurs régions.

Chaque jour, sous l'effet de la violence, les conditions de vie des Irakiens se dégradent. S'ensuit inévitablement l'exode des cerveaux. Entre 2003 et 2007, près de 300 universitaires ont été tués et plusieurs autres ont reçu des menaces de mort.

Le sort des femmes n'est guère enviable. Le respect de leurs droits a perdu du terrain considérablement : 70 % des filles ne fréquentent pas l'école ; les violences sexuelles et domestiques et les crimes d'honneurs ont augmenté en flèche ; le trafic sexuel est de plus en plus répandu. On constate une baisse accrue de leur participation au marché du travail et leur implication en politique est périlleuse ; faire campagne en tant que femme les expose aux menaces et à d'extrêmes pressions sociales.

Les récentes élections législatives du 7 mars marquent l'entame d'une nouvelle législature. Ces élections

annoncent aussi le début d'un nouvel Irak. Mais on est à l'heure de se demander quelles sont les perspectives de cet État fragile aux prises avec un gouvernement central affaibli, une infrastructure désintégrée, une population appauvrie et des tensions ethniques et religieuses qui menacent de replonger le pays dans le chaos. Tous ces questionnements sont soulevés au moment même où les Américains planifient de retirer leurs troupes.

L'Irak a jadis été considéré comme l'un des pays les plus développés de la région. Avec un système de santé et d'éducation enviables, une constitution des plus progressistes du monde arabe, on l'a qualifié de nation d'ingénieurs. Hélas, la situation s'est dramatiquement détériorée. Dans ce contexte, la solidarité internationale demande à naître et semble d'une impérative nécessité afin de redonner à la nouvelle génération le droit à la vie et à la sécurité.

Faire société

Par Bernard Dréano

Bernard Dréano est président du Centre d'études et d'initiative de solidarité internationale à Paris (Cedetim, membre d'Initiatives pour un autre monde IPAM)) et l'un des animateurs du réseau international Helsinki Citizens' Assembly (HCA). Avec à chaque fois un double regard d'expert et d'intervenant de terrain, il s'engage dans de multiples actions pacifistes et citoyennes.

Fragmentation et recomposition politique et sociale, initiatives de la société civile et solidarité

Début mars les électeurs irakiens viennent de désigner leurs députés lors du deuxième scrutin parlementaire depuis l'invasion américaine et la chute de Saddam Hussein. La participation a été meilleure qu'en 2005, quand les sunnites avaient en majorité boycotté les élections. Quelques dizaines de personnes ont été tuées lors d'attentats perpétrés par des groupes se réclamant d'al Qaïda, qui avaient promis la mort pour les 10 millions de votants. La situation devient-elle « normale » après des décennies de tragédies et d'horreurs ?

L'Irak « libanisé »

Les résultats des élections sont symptomatiques de la fragmentation de la société. La coalition du Mouvement national irakien (Iraqiya List) d'Iyad Allaoui (ancien Premier ministre entre mai 2004 et avril 2005) a précédé de quelques milliers de voix la Coalition de l'État de Droit formé par le Premier ministre sortant Nouri al-Maliki, chacune recueillant le quart des suffrages. L'Alliance nationale irakienne chiite et l'alliance des partis Kurdes, avec respectivement 20 % et 15 % des voix peuvent faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre. Les consultations publiques et négociations discrètes sont en cours pour constituer le gouvernement et elles peuvent durer des semaines, d'autant que chacune des coalitions est hétérogène.

Le succès relatif de la liste d'Iyad Allaoui est présenté comme celui des « laïcs », ou des anti-confessionnalistes ; il est vrai que cette coalition de 20 mouvements politiques comprenait aussi bien les libéraux de l'Entente Nationale (le parti d'Allaoui), le Parti Communiste Irakien, le Front

national irakien sunnite, le petit parti démocrate chrétien, le front turkmène (Turcs d'Irak), d'anciens baasistes (l'ex-parti de Saddam Hussein), etc. Pourtant, bien qu'Iyad Allaoui soit lui-même chiite, les scores de sa coalition restent très modestes dans les zones à majorité chiite (10 % à Bassora, 8 % à Nadjaf), mais très élevés dans les quartiers sunnites de Bagdad ou la province sunnite d'Anbar (73 %).

La coalition de 36 partis de Nouri al-Maliki, s'est présentée comme multiconfessionnelle, elle comptait par exemple dans ses rangs Khaled Saadi Yavar al-Dalimi l'un des leaders des groupes de résistance anti-américains sunnites ralliés au régime, mais elle était dominée par le parti islamiste Dawa, chiite, dont al-Maliki est issu. Elle fait 48 % des voix dans la province chiite de Nadjaf et 56 % dans celle de Bassora, talonnée par la coalition de l'Alliance nationale irakienne où se retrouvent les chiites radicaux partisans de Moqtada al-Sadr mais aussi Ahmad Chalabi l'ancien protégé de Georges W. Bush ; cette alliance obtient 41 % des voix à Nadjaf et 31 % à Bassora (mais les deux coalitions font moins de 12 % en Anbar). Le chef chiite radical Moqtada al-Sadr, retiré en Iran et qui s'était tenu à l'écart de la campagne électorale, vient d'appeler à l'organisation d'un référendum pour désigner un Premier ministre « incontestable ». Il se met ainsi, en apparence, au-dessus des « tractations » tandis que la quarantaine de ses partisans élus parmi les 70 députés de l'Alliance nationale irakienne lui assure une vraie capacité de négociation, et lui permet de s'affirmer face aux partis chiites traditionnels, le Dawa ou même son partenaire de l'Alliance, le Conseil suprême islamique irakien.

Dans les provinces du Kurdistan au nord du pays, l'alliance de partis kurdes traditionnels, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Bârzânî et

l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalâl Talabânî (qui est également le Président de la République d'Irak), obtient 42 % des voix à Souleimania, 68 % à Erbil, 80 % à Dahuk, ceux qui pas voté pour eux n'ont pas voté pour les trois coalitions « arabes », mais pour les islamistes locaux ou des dissidents de l'UPK.

La polarisation confessionnelle chiite-sunnite et ethnique arabe-kurde demeure donc très forte, en tout cas dans les urnes.

À bien des égards l'Irak d'aujourd'hui se retrouve structuré politiquement comme le Liban, c'est-à-dire selon des clivages confessionnels et ethniques, combinés à des micro-clivages locaux claniques et tribaux. Divers chefs de milices, hommes d'affaires ou leaders tribaux ont négocié des places éligibles au sein de l'une ou l'autre coalition.

Une société éclatée par la combinaison des guerres

La fragmentation de la société, le repli sur sa communauté, son clan, son quartier, sont évidemment le résultat des tragédies qu'a subi la société irakienne pendant plusieurs générations.

Le régime baasiste, installé au pouvoir après 1968, et contrôlé totalement et brutalement par Saddam Hussein après 1979, s'est appuyé sur la minorité sunnite (et plus particulièrement sur les sunnites originaires de la ville de Tikrīt), en confrontation ouverte avec les Kurdes et les Chiïtes. En novembre 1979 Saddam Hussein a attaqué l'Iran alors en pleine révolution islamique (Chiïte). La guerre va faire plusieurs centaines de milliers de morts irakiens (et plus de victimes encore en Iran). Les mouvements chiïtes interdits sont réprimés (l'appartenance au parti Dawa est punie de mort), tandis que l'armée irakienne pille le Kurdistan d'Irak et gaze la population de la ville kurde de Halabja (opération Anfal - le Butin). La guerre avec l'Iran s'achève en août 1988. Pendant tout le conflit le régime avait été soutenu par les occidentaux (et d'abord par les Etats Unis et la France) et les pétromonarchies (et d'abord par l'Arabie saoudite), mais ce soutien cesse à la fin de la guerre et le pays est au bord de la faillite. Saddam décide alors d'annexer le riche Koweït voisin (été 1990) avant d'en être chassé par la « tempête du désert » de la coalition

internationale dirigée par les Etats Unis et mandatée par l'ONU. La révolte chiïte qui suit et écrasée dans le sang par la Garde Républicaine de Saddam (l'unité d'élite qui n'a pas été engagée au Koweït), tandis que la révolte kurde bénéficiant, contrairement aux chiïtes, d'un certain soutien international (français notamment) aboutit à la séparation de facto des régions kurdes du Nord Est.

Le régime s'est maintenu, mais il est au ban des nations. L'embargo de l'ONU dans des conditions imposées par les Occidentaux provoque la mort de centaines de milliers d'enfants, pour cause de malnutrition, et le développement massif de la corruption. L'unité nationale est ébranlée, les structurations tribales, devenues de moins en moins influentes dans la société sous l'effet de la modernisation sont réactivées, notamment dans la partie sunnite de la population Saddam Hussein profite de ces phénomènes qui fragmentent la population, pour maintenir son pouvoir sur l'ensemble du pays (Kurdistan excepté).

La « troisième guerre du Golfe », celle déclenchée par Georges W Bush pour renverser Saddam Hussein, déclenchée en mars 2003, était censée s'achever en mai... en fait c'est une véritable combinaison de guerres qui commence à cette date, contre l'occupant (américains, anglais, polonais, italiens, etc.), menée principalement par des milices sunnites locales d'une part, les milices ultra-sunnites liées à al Qaïda d'autre part (un courant jusque-là inexistant qui tire partie de l'occupation), et parfois les milices chiïtes, qui se combine avec diverses formes de guerres civiles locales, provoquant de nouvelles ruptures dans la société, des exodes internes (entre Chiïtes et Sunnites à Bagdad, Arabes, Turkmènes, Assyriens et Kurdes dans le Nord, etc.) et externes (des centaines de milliers d'Irakiens se réfugient à l'étranger, en Syrie, en Jordanie, en Occident..., un mouvement qui affecte particulièrement les intellectuels et les petites minorités, chrétiennes notamment). Parallèlement un régime civil irakien s'installe, appuyé sur les Kurdes et surtout sur les mouvements chiïtes qui composent avec l'occupant (Dawa, Conseil suprême islamique...) même si les principaux dirigeants chiïtes ont d'excellents rapports avec les Iraniens que les Américains considèrent par ailleurs comme un ennemi principal ! Tandis que les sunnites, principales victimes de la dé-baasification, paraissent marginalisés.

Cette « combinaison de guerres » va durer de manière intense, avec des dizaines de milliers de morts, jusqu'à 2007-2008, et la période dite du « réveil » (Shawa), ou la majorité de la guérilla sunnite se rallie au régime, isolant les extrémistes d'al Qaïda. La paix n'est pas tout à fait revenue (affrontement entre clans, conflits ethniques larvés au nord, poursuite des attentats d'al Qaïda), mais la situation sécuritaire et sans commune mesure avec l'horreur des années 2004-2006.

Le pays est éclaté, politiquement morcelé, toujours frappé par la violence, subissant l'occupation étrangère, les ingérences des pays voisins, les pétromonarchies et les régimes arabes pro-occidentaux d'une part, l'Iran d'autre part. Le niveau de vie encore très inférieur à ce qu'il était il y a trente ans, avec un État qui n'a pas encore de vraie légitimité, une corruption généralisée. Pourtant la reconstruction de la société est en cours.

Il est intéressant de constater qu'à l'intérieur du cadre politique actuel, nombre d'électeurs ont malgré tout manifesté leur volonté de changement. Comme le remarque le journaliste Ali Kareem les électeurs semblent avoir préféré de nouvelles têtes, de très nombreux députés sortants, y compris des ministres, ont été éliminés, n'obtenant pas le quotient électoral nécessaire pour être élu, certains étant cependant repêchés par le système de répartition des listes. Au total près des 4/5 des 350 députés sont nouveaux ! Comme si les électeurs signifiaient qu'il était temps de renouveler une classe politique jugée incapable de remettre le pays sur pied ?

Les actions de la société d'en dedans

C'est dans le contexte que nous venons de décrire que se développe le projet de soutien aux organisations de la société civile irakienne, mis en œuvre par le réseau pour un Irak au futur démocratique (Iraq Democratic Future Network - IDFN) et Alternatives (Canada) avec ses partenaires d'Initiatives pour un autre monde (IPAM, France) et du Forum des alternatives Maroc (FMAS).

IDFN regroupe seize associations irakiennes d'origine et d'activités diverses, mouvements de femmes : Ligue des femmes irakiennes, Renouveau des femmes irakiennes, de jeunes : Union générale des étudiants en Irak, Fédération de la jeunesse démocratique irakienne, de défense des droits de l'homme et des minorités :

Association nationale pour la défense des droits de l'Homme en Irak, Association Assurbanipal des chrétiens assyro-chaldéens, Société de bienfaisance de la minorité religieuses des sabéens, syndicales : Confédération des syndicats irakiens membre de la Fédération syndicale internationale, associatives diverses : le réseau des ONG d'Irak IKKN, des associations culturelles, sportives... rassemblant des femmes et des hommes, des arabes et des kurdes, des sunnites, des chiïtes, des chrétiens, etc. unis dans une volonté de changement démocratique et pacifique.

IDFN n'est évidemment pas le seul regroupement d'organisation de la société civile irakienne, de multiples formes d'auto-organisations et de mouvements sociaux, de syndicats, associations, communautaires, religieuses, laïques, à dimension locale ou nationale, se sont développées en Irak ces dernières années, certaines très fermées et exclusives, d'autres ouvertes et démocratiques.

L'action d'Alternatives et de ses partenaires n'est évidemment pas la seule activité d'ONG étrangère en Irak, et, sans aucun doute, pas la plus importante si on la mesure par son volume (en termes financiers, en termes de nombres de personnes impliquées, etc.). Depuis l'invasion du pays en 2003 et la chute de la dictature de Saddam Hussein, beaucoup d'argent international a été dépensé dans le pays, avant tout pour faire la guerre, et dans des proportions bien moindres, pour « développer » le pays, et y « implanter » la démocratie. L'argent de cette « coopération » a parfois permis la mise en œuvre d'action de reconstruction matérielle ou culturelle ou d'aide humanitaire utile, mais il a malheureusement aussi servi à financer des actions définies et imposées de l'extérieur, sans rapport avec les besoins principaux des Irakiens ou leurs aspirations, ou très souvent en rapport avec les intérêts de certains, détournant l'aide par la corruption ou l'instrumentalisant pour des stratégies de pouvoirs partisans ou sectaires.

Le projet dont nous parlons répond à des demandes des organisations de la société civile elle-même. Celles-ci ne sont pas des artefacts créés par le soutien extérieur, des « Fongos » (Foreign organized NGO) dépendant des donateurs, mais des mouvements enracinés dans leur société, retissant les fils d'une société fragmentée. Le

soutien extérieur ne finance pas des centaines d'expatriés pour faire « à la place », il aide à faire.

Des soutiens sont par exemple apportés à des microprojets, mis en œuvre en général par plusieurs associations. Un bon exemple est la campagne pour arrêter les violences faites aux femmes, campagne multiforme, initiée au départ avec les organisations d'étudiants et de femmes dans des universités, puis qui se développe dans d'autres milieux.

Autre exemple, l'aide apportée à l'Association de soutien aux familles des martyrs et des disparus. Une organisation des femmes devenues veuves du fait des guerres ou de la répression de Saddam. 2,3 millions de femmes sont dans cette situation (près de 9% de la population), beaucoup sont marginalisées, sans aide ou prises en charge des institutions publiques ou communautaires. Près de 9 millions de personnes dépendent directement du sort de ces femmes.

La coopération avec les organisations d>IDFN est un projet partenarial entre égaux et pas une relation verticale entre « bénéficiaire » et « prescripteur ». L'une de ces dimensions consiste à partager compétences et expériences, en Irak ou ailleurs (par exemple en Europe, au Canada, au Maroc), au moyen de séminaires ou rencontres de travail internationales, de stages de membres d'association irakienne dans des associations d'objets similaires (organisation e femmes, d'étudiants, syndicats, etc.)

Il existe évidemment d'autres initiatives de coopération avec les mouvements sociaux irakiens développés dans le même esprit, par exemple avec des organisations comme Un Ponte Per (Italie), Nova (Espagne), War on Want (Royaume Uni), IKV-Pax Christi (Pays Bas), le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'homme, etc., et des organisations irakiennes comme l'association de secours populaire Al Amal, ou le Réseau d'action non violente l'ONF (créé en 2005, implanté dans tout le pays ce réseau a organisé une première réunion internationale en novembre 2009 à Erbil)

Il s'agit aussi de faire connaître les initiatives de la société civile irakienne, et même de les défendre, cette visibilité et à cette solidarité lors donnant plus de force, face aux risques de mise sous tutelle ou d'instrumentalisation par les clans et les pouvoirs locaux ou nationaux irakiens

ou étrangers. C'est dans cet esprit qu'a été organisée par exemple la première conférence de solidarité avec la société civile à Rome en mars 2009, et que de nouvelles rencontres sont prévues en Irak, à Paris ou ailleurs.

Ces initiatives pour « refaire société » à l'échelle d'un groupe, d'une localité, d'une région, du pays rencontre de multiples obstacles, qui « atomise la société » au profit de regroupements cloisonnés et hostiles les uns aux autres et de la marginalisation ou du départ des plus faibles ou des plus exposés. IDFN, par exemple, considère que ces actions associatives multiples, qui amènent les gens à coopérer, sortir de leur isolement ou de leur repli sectaire, sont à la base même du processus de réconciliation indispensable au sein du peuple d'Irak, le fondement même d'une société démocratique en construction. « Réconciliation », « Démocratie », des mots, des slogans, utilisés ad nauseam par les leaders qui cherchent de tirer partie du résultat des élections pour assurer leurs réseaux de pouvoirs, ou par les tutelles financières et militaires occidentales. Des objectifs que des hommes et des femmes d'Irak, loin des mots et des slogans, tentent de faire exister dans la réalité.

Le résultat du combat sociétal de ces hommes et de ces femmes n'est pas assuré. Les mécanismes de fragmentation et de confrontation sont toujours actifs et peuvent être entretenus de l'intérieur ou de l'extérieur. Les bombes d'al Qaïda explosent toujours, et la peur du voisin n'a pas disparu dans les rues de Kirkuk ou de Bagdad, les résultats pour le moins balancés des élections peuvent favoriser un certain équilibre des forces au sein de l'Etat, (comme on l'a vu maintes fois au Liban), qui, s'il ne favorise pas – du moins à court terme – la construction d'une administration réellement unitaire, efficace et légitime aux yeux de tous ces citoyens, permet au moins le minimum de paix civile favorable au travail de ceux qui « refont société » et construisent l'avenir. Mais cette situation peut aussi (comme on l'a aussi vu maintes fois au Liban,) dériver vers des tentatives de coup de force, ou de reprise de guerre civile.

L'enjeu est énorme. Pour les Irakiens bien sûr, mais aussi pour toute la région. Et, même très modeste à l'échelle de ces enjeux, notre solidarité avec les forces de la société civile d'Irak n'est pas sans importance.

Résistance, identité, *sumud*¹

Par Pierre Beaudet

Pierre Beaudet est professeur au programme de développement international et de mondialisation de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Il est fondateur et directeur d'Alternatives de 1994 à 2004. Il est consultant auprès de l'Agence canadienne de développement international, du Centre de recherches pour le développement international et du Programme des Nations-Unies pour le développement.

Conquête et lutte

Pendant très longtemps, à une époque reculée, le « pays des deux fleuves » dut son essor à un peuple laborieux et généreux qui a inventé l'agriculture et les villes et, plus tard, bâti des empires. Maintes fois proie d'invasions, ce peuple a su garder son identité multidimensionnelle en rapprochant plusieurs communautés. Au vingtième siècle, toutefois, l'Irak se voit démantelé et colonisé à l'époque où les pouvoirs colonialistes occidentaux imposent un contrôle militaire sur l'ensemble du Moyen-Orient. Partout, ils se butent, cependant, à une résistance farouche. Les colonialistes britanniques ont même utilisé des armes de destruction massive pour tuer des milliers d'Irakiens. Finalement, quoique pour très peu longtemps, la terre des Arabes et des Kurdes a dû se soumettre. Puis, l'histoire a rebondi à nouveau. La résistance de masse a défié les colonialistes européens tout autant que l'impérialisme américain nouvellement implanté.

Diviser pour régner

L'Irak a finalement été libéré en 1958 par le peuple et son chef *Abd al-Karim Qasim* qui, sous la direction des forces nationales et de gauche, se sont battus pour la libération, tout comme leurs frères et sœurs de l'Égypte, de la Syrie et de la Palestine. Qasim a jeté les colonialistes hors de l'Irak et il a amorcé une réforme agraire afin de libérer les paysans du joug des propriétaires terriens qui les exploitaient. Il a aussi négocié avec les dirigeants kurdes afin d'établir de nouveaux mécanismes permettant à chaque nation en Irak de vivre côte à côte dans la paix. Confronté à de tels développements, l'impérialisme n'est pas resté les bras croisés. Washington désirait vivement garder le contrôle de cette région riche en pétrole et voisine de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Il a chargé la CIA d'orchestrer un coup militaire et d'éradiquer la

résistance. Ces manœuvres ont donné lieu à l'occupation de toute la Palestine, à la mise en place de la dictature sanglante du Shah en Iran et finalement au soutien de *Saddam Hussein* en Irak. En somme, les États-Unis ont réussi à déclencher de violents conflits entre les différents peuples de la région, montant Arabes contre Kurdes, Iraniens contre Irakiens, Chiïtes contre Sunnites, selon le vieux principe de « diviser pour régner ».

Nouveau colonialisme

À partir des années 1980, la révolution en Iran, l'intifada palestinienne et la libération de certaines parties de l'Irak par les forces nationales et de gauche, ont changé le rapport de forces. En Irak, Saddam était en difficulté et les É.U. ont décidé de lui apporter leur plein soutien dans sa guerre génocide contre le Kurdistan et dans sa guerre brutale contre l'Iran. Après la première guerre du Golfe, lorsque sa dictature n'a plus été jugée utile, Saddam s'est retrouvé isolé et c'est le peuple irakien qui a dû amèrement subir les conséquences, la stratégie étant de garder Saddam au pouvoir et de faire mourir la population de faim au moyen de sanctions. Particulièrement après le 9 septembre 2001, l'administration américaine a entamé une nouvelle stratégie visant à contrôler directement l'Irak et le Moyen-Orient qu'elle désirait « reconstruire » à l'aide de représentants locaux. Le *président Bush* l'a baptisée « la guerre sans fin ».

Occupation

L'invasion de l'Irak en mars 2003 faisait partie de la campagne présentée comme une « croisade » moderne pour « civiliser » les Arabes et les musulmans

¹ Peut être traduit par détermination, courage.

« barbares ». En quelques jours, les É.U. ont écrasé le régime corrompu de Saddam, mais ont aussi empêché la prise de contrôle par les mouvements de résistance, occasionnant au peuple irakien des ravages des plus désastreux. Dix ans plus tard, l'Irak et toute la région vivent dans le chaos. Les territoires des Palestiniens sont encerclés et ceux-ci se voient offrir le « choix » entre une mort lente et la capitulation. Le Liban, la Syrie et l'Irak sont régulièrement attaqués par les É.U. et leurs alliés sionistes. L'infrastructure de l'Irak a été détruite laissant le peuple sans emplois, sans système d'éducation, de santé, sans eau potable, sans électricité et plus important encore, sans sécurité. Avant la fin du régime de Bush, la situation a presque tourné à la tragédie. Les stratégestes américains envisageaient l'utilisation d'armements nucléaires contre l'Iran. Ils voulaient démanteler d'autres pays de la région et créer des minis « États » séparés par des murs et divisés par la violence extrême et la haine nourries par les impérialistes.

Nouveaux défis

Mais au moins, le pire a été évité. En effet, l'impérialisme américain et les forces de remplacement reçoivent de nos jours beaucoup de pressions. L'occupation de l'Irak a tourné au cauchemar pour les occupants. Pendant tout ce temps, les attaques nombreuses et meurtrières commandées par les É.U. et Israël n'ont pas fléchi le moral des Palestiniens et des Libanais. Aux É.U., les politiques extrémistes de Bush ont été contestées et ont même provoqué un mouvement de masse anti-guerre. Finalement, le peuple américain a décidé de retirer le pouvoir aux néoconservateurs militaristes lors de l'élection de 2008. Sous la présidence d'*Obama*, l'impérialisme américain tente toutefois de réorganiser ses forces. L'objectif reste le même : un contrôle total sur le Moyen-Orient, le réservoir de pétrole du monde et la porte d'entrée de trois continents. À long terme, les É.U. sont préoccupés par la montée de puissances « émergentes » (telles la Russie, la Chine et l'Inde) et désirent garder leur supériorité militaire en armement conventionnel et de pointe. Même si Washington parle de retirer les troupes américaines, en réalité il redéploie l'occupation en créant des bases militaires américaines permanentes et d'autres moyens de contrôle à distance de l'Irak.

L'impératif de la démocratie

Face à l'assaut, les gens résistent encore, se tiennent encore debout et sont encore fiers. D'une part, il est impératif de rester unis en un peuple irakien et non pas de former trois ou quatre ou six peuples séparés par le communautarisme, la religion ou l'idéologie. D'autre part, il s'agit de réunir de vastes coalitions pour résister à l'occupation et construire la démocratie. Ce fondement démocratique est indispensable pour rétablir la confiance et unifier les différentes communautés autour de l'objectif commun de construire l'État et la nation. Naturellement, construire la démocratie signifie défier l'occupation et les factions. Mais cela signifie aussi démocratiser la société. Cette tâche, les mouvements sociaux, les syndicats et les organisations de femmes l'ont entreprise « à la base ». Seul un Irak démocratique deviendra libre. De toutes évidences, ce n'est pas une mince tâche. Le factionnalisme meurtrier dirigé par les forces d'occupation a créé tant de divisions au sein d'un peuple autrefois fier et uni. Mais récemment, l'espoir a refait surface. Les Irakiens ont résisté aux essais de confinement et de ghettoïsation des É.U. visant à aggraver les divisions ethniques. Les Irakiens ont majoritairement dit « non » aux factions communautaires. Ils ont refusé l'idée que leur pays serve de plateforme d'attaque contre l'Iran ou contre toute autre nation. Finalement, il est plus qu'évident que les Irakiens refusent de vendre leur pétrole au rabais, la ressource la plus précieuse de la nation, et de le laisser entre les mains de quelques profiteurs et acolytes de guerre. L'Irak se tient debout, après avoir essuyé d'énormes coups durs. D'ici peu, l'Irak deviendra le flambeau de la lutte pour la liberté et la démocratie au Moyen-Orient.

L'expérience irakienne, l'exception régionale et la culture des pions au Parlement

Par Haval Zexoyi

D'origine kurde, Haval Zexoyi est rédacteur en chef du journal Al-Ahali, à Bagdad, depuis 2003, et il est également président du Forum culturel Al-Ahali. Il agit en tant qu'analyste politique dans les médias arabes. Il vient de vivre sa première expérience politique en tant que candidat dans la liste de la Coalition Kurde.

J'ai refusé d'être un pion au Parlement irakien, manipulé par les dirigeants politiques, forcé d'agir comme un perroquet, de lever la main pour acquiescer à un décret émis par le président de ma liste – car le Parlement en Irak est un parlement de listes – ou de ne pas lever la main pour montrer que je rejette une opinion ou une décision. Ce n'est pas un secret que la décision de la tête de la liste (ou de la coalition) remporte. Et si je m'y opposais, moi le député virtuel, je risque le licenciement et la révocation de mon immunité parlementaire.

Bien sûr, je n'ai pas eu de voix, bien que je sois un journaliste réputé, car la culture de la tribu, du clan, de la race, du parti et de l'appartenance politique, et tout ce qui s'y apparente, domine le citoyen irakien et prévaut sur la conscience des élections. Malgré mon amour pour l'Irak, ma fierté d'appartenance et mon nationalisme bien connu, ma candidature a été exclue de la liste de l'*Alliance du Kurdistan* à Bagdad. Pourquoi ? Parce que je suis indépendant et que je n'appartiens à aucun des deux grands partis. Le premier est dirigé par le Président de la République et le second par le Président de la région du Kurdistan.

Il m'était impossible de me présenter tout seul dans ma région pour deux raisons. D'abord, je n'ai pas les moyens d'une campagne électorale qui implique de rivaliser contre les partis qui disposent d'un pouvoir énorme, ni de faire face à l'intimidation des autorités. Ensuite, parce que Dahouk, ma ville natale, – qui était une belle petite ville dans les années 20, 30 et 40 – est désormais un grand village. Ma ville était jadis dominée par les valeurs de la civilisation et est maintenant asservie par les valeurs rurales qui la handicapent. Il est difficile de devenir un étranger dans sa propre ville ! J'ai été informé par un haut fonctionnaire : « Nous n'avons pas besoin

de compétences parlementaires, mais nous avons besoin que chaque parti connaisse son poids par le nombre de sièges remportés. » C'est un paradoxe démocratique qui est à la fois drôle et triste. En effet, je n'accepterais pas de devenir un pion pour obtenir des privilèges parlementaires obscènes au détriment du peuple irakien.

Mais il serait injuste de ne présenter qu'un seul côté de la réalité ; je dois aussi évoquer l'autre. L'expérience de l'Irak, après la chute de la dictature, est unique dans la région, surtout dans le monde arabe et musulman. Il y a eu une passation pacifique des pouvoirs et de véritables élections parlementaires multipartites, qui affichent des visions, des idées et des politiques divergentes. Même les modes de participation aux élections parlementaires ont changé ; il y a une constitution permanente, il existe un partenariat au pouvoir, le concept de leader unique et du commandant divinisé a disparu, et même le « virus » de la démocratie a commencé à anéantir ceux qui imitaient Saddam. Ce « virus » dit maintenant aux habitants : « Le temps des dirigeants divinisés et l'époque du leader unique sont finis. »

La démocratie irakienne a prouvé l'échec de l'État nation, elle a montré l'inanité de l'idée de la guerre au nom de la nation et elle a démontré l'échec de la logique de la force. Également, elle a révélé que la nation est juste un concept imaginé et une idée abstraite, et que l'individu est le centre d'attention. Ainsi, la nation devrait être au service de l'individu. La démocratie irakienne a écrasé la chanson « Nous marchons vers la guerre », chanson que Saddam a rendue sacrée et qui a éduqué une génération entière sur la culture de la violence et le rejet de l'autre. La démocratie naissante en Irak prend forme. Il est vrai que l'âge des peuples se donne par décennies et siècles. Mais l'Irak marche droit vers la démocratie.

Le drame des femmes irakiennes

Par Shemiran M. Odisho

Shemiran M. Odisho est secrétaire générale de la Ligue des Femmes Irakiennes et issue de la minorité assyro-chaldéenne. Elle a été une adente opposante au régime baathiste au prix de son éducation : ceux qui n'étaient pas dans le parti ne pouvaient pas accéder aux études supérieures. « Je suis devenue couturière. Comme je militais clandestinement, on m'avait surnommé « Shemiran, Al-Khayafa » (Shemiran, la couturière). » Elle a donc complété ses études supérieures après la chute du régime et lutte aujourd'hui contre les injustices et l'occupation.

On n'est pas sans savoir que la souffrance irakienne est antérieure à 2003 et se poursuit aujourd'hui. L'Irak a toujours été gouverné dans le feu et le sang. Riche autrefois, l'invasion américaine a transformé l'Irak en un pays pauvre. Pour leur part, les femmes ont payé un lourd tribut autant sous l'ancien régime de Saddam Hussein que depuis 2003. Cette occupation a eu pour résultat d'attiser les conflits confessionnels. Une guerre ethnique a eu des effets sur tout le peuple irakien et a provoqué l'assassinat d'un nombre considérable d'hommes et de femmes, et en conséquence s'est traduite par des milliers de veuves et d'orphelins.

Depuis quelques années, le meurtre de femmes est devenu quelque chose de courant en Irak. Il est motivé par des raisons ethniques et religieuses. À Bassora dans le sud du pays, 137 crimes d'honneurs ont été perpétrés sur des femmes. Ces crimes se produisent aussi dans d'autres régions, y compris au Kurdistan dans le nord. Dans certains cas, le simple fait de travailler dans un salon de coiffure a été un motif invoqué pour justifier un tel crime envers les femmes.

La situation actuelle est tout autre que celle présentée quotidiennement par les médias. Bien que les Américains y jouent un rôle important, les pays voisins, qui ont intérêt à ce que l'Irak soit constamment déstabilisé, exercent également beaucoup d'influence.

En collaboration avec d'autres réseaux qui défendent la démocratie, nous militons aujourd'hui à identifier les responsables et changer la situation. La lutte des démocrates irakiens et des femmes se joue principalement au plan législatif pour faire respecter les droits humains. L'une des motivations de ces organisations est le droit à la vie pour les femmes.

Aujourd'hui, 25 % de femmes siègent au Parlement irakien, et cette même proportion d'élues se retrouve au sein des circonscriptions locales. Cette représentativité est inscrite dans la Constitution, mais ce n'est pas suffisant. Nous allons continuer le combat. Notre constitution n'est pas encore acceptable, il y demeure des lacunes majeures concernant les droits humains et celui des femmes.

Nous avons eu des pourparlers avec des responsables des Nations Unies afin que les acquis soient consolidés. Également, un débat s'est engagé sur les nouvelles dispositions concernant les liens entre la société civile et le gouvernement. Notre rôle en tant que citoyens est de faire pression sur le gouvernement pour faire avancer la démocratie.

L'Irak est au cœur d'une situation qui menace la sauvegarde et le respect des droits humains et de celui des femmes en particulier. Depuis cinq ans, nous vivons un grand changement difficile en Irak. Pourtant, je garde l'espoir que mon pays s'en sorte. Cependant, nous avons besoin du soutien de la communauté internationale.

Le *Mahram** : un enjeu irakien et le cadeau que les politiciens livrent aux femmes

Par Alaa Aljbouri

Alaa Aljbouri, journaliste irakienne depuis 1994, a animé plusieurs émissions de télévision qui s'intéressent aux droits des femmes et à la politique. Elle est membre fondateur du Réseau des communicateurs irakiens contre la violence faite aux femmes et aux enfants. Elle est actuellement responsable de la section des affaires féminines dans le journal Al-Ahali, basé à Bagdad.

**Un Mahram est une personne avec qui il est interdit de se marier. Il assure le rôle de tuteur, car on considère que la femme n'est pas en mesure de prendre ses décisions ou bien de contrôler ses émotions et désirs.*

L'année 2009 s'est achevée, en Irak, par l'imposition du *Mahram* à tous les membres féminins du conseil municipal de la ville de Wasset, et l'année 2010 a débuté par la présence du *Mahram* comme condition au voyage de toutes les Irakiennes. Il y a trois types de *Mahram* en Irak: le *Mahram* dans un hébergement public ; le *Mahram* qui permet d'accéder au conseil municipal et enfin celui qui permet à une femme d'obtenir son passeport.

À l'aéroport de Bagdad, je roulais mes lourdes valises et tentais d'en finir rapidement avec mes formalités de voyage quand soudain, en arrivant aux dernières étapes, un policier des frontières m'a arrêté en me disant qu'il m'était interdit de voyager ! Pour un court moment, je me suis sentie piégée et ai eu l'impression qu'on m'accusait de terrorisme. Mais j'ai vite compris qu'on ne m'autorisait pas à sortir du pays, car je n'étais pas accompagnée d'un *Mahram* !

J'ai tenté d'expliquer à ce policier que je partais à l'extérieur de l'Irak pour passer un examen de magistère et que l'obligation d'avoir un *Mahram* m'empêcherait de profiter de cette occasion. Dans un moment de colère, j'ai entendu l'annonce de l'embarquement de mon vol. À ce moment précis, j'ai détesté tout ; j'ai détesté mon diplôme et mon travail dans les médias, considéré comme le métier le plus dangereux du monde à cause de la violence qui règne en Irak depuis 2006. J'ai détesté la loi sur le *Mahram*, qui a été établie soi-disant pour m'empêcher de commettre des erreurs. Cette loi suppose

que la femme manque d'intelligence et ne respecte pas les croyances religieuses. Elle accuse aussi les femmes d'être prisonnières de leurs désirs, ce qui altérerait leur bon jugement et ainsi elles commettraient des actes interdits. On dit que le *Mahram* la protégerait de sa propre personne, façonnée par sa faiblesse devant les désirs. C'est ce que disent et écrivent les religieux et intellectuels de nos sociétés du Moyen-Orient, spécifiquement islamiques.

Un des voyageurs m'a sorti de cette colère en disant : « Tu es telle personne, je t'ai vu sur la chaîne (x). » Cela m'a fait prendre conscience que, comme journaliste, je travaillais dans un domaine qui peut me conduire à la mort si mon nom ou ma photo étaient publiés, et que je risquais de mourir dans les rues de Bagdad, victime d'une voiture piégée. Je l'ai interrompu en affirmant que j'étais bel et bien la personne dont il parlait. Et aussitôt j'ai élevé le ton pour confronter le policier en lui disant que je n'allais pas me laisser faire jusqu'à ce que je rencontre le directeur responsable. Je lui ai fait savoir que cette pratique du *Mahram* avait été supprimée avec la fin du régime de Saddam, que nous étions en 2006, et que cette décision n'était plus valide ! J'ai ajouté : « Est-ce à dire que le régime de Saddam a été aboli, mais que ses lois sont restées en place ? » À chaque fois qu'il insistait, j'élevais davantage le ton. Ce qui m'encourageait davantage était les voix qui insultaient ce policier et condamnaient son comportement. C'est ainsi qu'un employé de la sécurité est venu et m'a conduit chez un des responsables. Celui-ci s'est montré compréhensif et m'a autorisé à voyager. À ce moment, le policier a tenté de justifier son comportement auprès du responsable en expliquant qu'il m'avait interdit de voyager parce que le pays vers lequel je voyageais appliquait la même loi

du *Mahram* et ainsi qu'ils allaient me rapatrier en Irak aussitôt mon arrivée. J'ai répondu : « La loi du pays où je voyage s'applique aux citoyennes de ce pays et non pas aux femmes irakiennes. » C'est ainsi qu'à la dernière minute, j'ai eu l'autorisation de voyager. Je suis entrée dans l'avion et il y a eu une série d'applaudissements de la part des passagers : « Brave femme ! » « Félicitations, tu n'as pas lâché. » « C'est quoi ce sous-développement ? Quand est-ce qu'on évoluera ? »

Je n'aurais jamais pensé retourner à cette ancienne pratique du *Mahram*, qui est un obstacle à la liberté de voyage et de déplacement de la femme. Désormais, cette pratique est obligatoire dans la condition d'octroi d'un passeport pour une femme. Qu'advient-il des veuves, des épouses de condamnés en prison ou d'immigrés pour obtenir un passeport ? Elles doivent demander une autorisation à un *Mahram*, soit le père, le frère ou toute autre personne avec qui elle n'a pas le droit de se marier.

La femme irakienne mène un combat quotidien pour surmonter les conflits politiques et essayer les conséquences des guerres antérieures menées par le régime de Saddam. En plus de tout cela, elle doit se plier à la volonté de nos dirigeants qui ont mis en place des lois contradictoires à la constitution qu'ils ont eux-mêmes rédigée. L'article 14 stipule : « Les Irakiens sont égaux devant la loi et ce, sans discrimination basée sur le sexe, la race ou la tribu. » Aussi l'article 15 dit : « Chacun a le droit à la vie, la sécurité et la liberté, et il est interdit de priver ou de restreindre ces droits sauf en conformité avec la loi. » Enfin, l'article 13 affirme : « Ne pas poser des lois qui contredisent la Constitution. » Malgré cela, nos dirigeants préfèrent les lois dictatoriales à la façon de Saddam quand il s'agit des droits des femmes irakiennes.

Chers dirigeants, vous avez dit que le Parlement irakien se caractérisait par la présence de nombreuses femmes députées dépassant les 80 et qu'il dépasse n'importe quel parlement dans le monde. Ce nombre confirme la marche de l'Irak vers la démocratie. Mais je vous pose la question : est-ce que les femmes députées des parlements du monde ne sont pas autorisées à être hébergées dans un hôtel cinq étoiles sans la présence d'un *Mahram*, tel qu'appliqué en Irak ? Est-ce qu'il y a des *Mahrams* avec les membres féminins des conseils municipaux dans le

monde, sauf dans la municipalité de Wasset en Irak ? Est-ce qu'une députée dans les pays démocratiques doit venir avec un tuteur pour obtenir un passeport ? Quels sont les pays qui appliquent ces conditions ? Est-ce de ces pays de démocratie et de droits de l'homme dont vous suiviez le chemin ?

Je ne plains pas nos dirigeants, car ils ont une mentalité masculine qui se contredit avec les principes de la démocratie. Mais je me pose une question : quel est le rôle du Comité parlementaire de la femme et de l'enfance ? Et le rôle du Ministère de la femme ? Les quatre-vingt femmes parlementaires ne sont-elles pas concernées par cette question du *Mahram* et des souffrances des femmes irakiennes ?

Une campagne irakienne en faveur des veuves portée par une large coalition de mouvements produit des résultats étonnants

Par Adam Novak

Au cours des 12 dernières années, Adam Novak a travaillé pour diverses organisations de développement international au Canada et en Europe. Ses recherches actuelles étudient les premiers pas de l'aide internationale prodiguée par les bailleurs de fonds émergents, incluant la Malaisie, la Thaïlande et Singapour, la Pologne et les autres pays de l'Europe de l'Est, membres de l'Union européenne.

En Irak, un mouvement de veuves fait fi des divisions religieuses et arrive, contre toute attente, à bâtir d'étonnantes alliances. Une coalition a grandi rapidement, lancée l'an dernier par la *Ligue des femmes irakiennes* et par plusieurs groupes qui se situent plutôt à gauche du spectre politique. Elle inclut des associations de professionnels, généralement peu enclins au radicalisme politique, comme des médecins, des journalistes, des fonctionnaires et des dirigeants religieux du pays tout entier. On lui doit déjà plusieurs initiatives locales de réconciliation, et même quelques cessez-le-feu, tout cela en restant soigneusement à distance du gouvernement irakien et de ses alliés américains.

Plusieurs décennies de violences et de conflits en Irak ont produit pas moins de trois millions de veuves. Une Irakienne sur dix ! « Nous, les Irakiens, nous n'avons jamais connu une vie normale », explique Fatimal al Juali, une ingénieure membre de la *Ligue des femmes irakiennes*. « Mon mari a été torturé et tué par Saddam Hussein, l'un de mes frères a été tué durant la guerre avec l'Iran [1980-1988], et le mari de ma sœur a été tué par les Américains. En ce moment, le mari de ma voisine est parti en Jordanie pour trouver du travail et elle n'a pas eu de ses nouvelles depuis neuf mois. »

En général, le sort des veuves en Irak n'apparaît guère enviable. La plupart se retrouvent socialement marginalisées, au point d'être obligées d'aller habiter chez un frère ou chez la belle-famille. Le remariage est difficile, puisque seuls des hommes plus âgés ou très pieux sont disposés à s'unir à une veuve, en particulier

si elle a des enfants. Et comme les femmes irakiennes ont en moyenne quatre ou cinq personnes à charge, qu'il s'agisse d'enfants, de parents ou de cousins handicapés, on devine que les bons samaritains ne se bousculent pas au portillon.

Dans ces conditions, bon nombre de veuves se voient contraintes d'accepter un remariage plus ou moins forcé, ne serait-ce que pour éviter d'être exploitées sexuellement par des hommes de la famille élargie. « Il faut améliorer la protection dont disposent les veuves, autant au plan légal, que de celui des opportunités d'emplois ou du paiement de certains bénéfices sociaux », estime Catherine Pappas, chargée de projet Moyen-Orient chez *Alternatives*. « Cela constituerait même la façon la plus rapide de réduire la pauvreté, de faire progresser la condition féminine et de protéger les enfants. » Poursuit-elle ?

Hypocrisie et faillite morale

À la grandeur du pays, une coalition formée de groupes de femmes, de syndicats et d'associations étudiantes a lancé une campagne pour instaurer une pension mensuelle minimum d'environ 100 dollars par veuve. Comme on trouve de nombreuses veuves dans tous les coins du pays, peu importe la région, l'appartenance ethnique, le groupe religieux, la famille ou le mouvement politique, la campagne se révèle une occasion rarissime d'unir les Irakiens autour d'une cause universelle et d'un but positif. En fait, la cause des veuves fait appel à des valeurs de justice sociale et de respect de la femme

que même les citoyens les plus conservateurs et les plus religieux ne peuvent désapprouver.

De manière indirecte, la campagne des veuves a permis de montrer au grand jour l'hypocrisie et la faillite des élites politico-religieuses du pays. Malgré leur rhétorique pieuse, les uns comme les autres se moquent éperdument des veuves et des femmes pauvres. Ou bien alors, ils essayent de restreindre le versement des pensions aux veuves qui n'appartiennent pas au soi-disant « bon » groupe religieux ou politique. Même dans des régions comme le Kurdistan, où les veuves peuvent en théorie recevoir des chèques de sécurité sociale, les démarches administratives se révèlent longues et compliquées. « Jusqu'à la moitié du montant des pensions doit être dépensé en bakchich et en pots-de-vin de toutes sortes », déplore l'ingénieure Fatima al Juali, de la *Ligue des femmes irakiennes*.

Compte tenu de l'effondrement de l'économie irakienne et du contrôle grandissant des groupes religieux sur l'embauche dans le secteur public, les veuves sont de plus en plus dépendantes de la charité. Et malgré l'existence d'une grande tradition philanthropique en Irak, le plus souvent d'origine religieuse, la plupart des Irakiens sont eux-mêmes bien trop pauvres pour fournir de l'aide, surtout en dehors de leur famille immédiate ou de leur quartier. « À la même époque, l'an dernier, les veuves pouvaient au moins compter sur la distribution de nourriture durant le ramadan. Mais cette année, la plupart des distributions ont été annulées, soit pour des raisons de sécurité, soit par manque de fonds », rappelle Ali Hussein, de l'ONG irakienne *Tammuz*, qui fournit un support matériel et logistique pour la campagne des veuves. « La plupart des donateurs étrangers, par exemple le Canada, ont ordonné à leurs ONG de quitter l'Irak à la fin de 2005, pour des raisons de sécurité », poursuit Ali Hussein. « Et ces groupes ont éprouvé de plus en plus de difficultés à soutenir à distance des initiatives de création d'emplois ou des programmes pour les femmes, même par l'intermédiaire de groupes irakiens. Voilà pourquoi nous estimons que le gouvernement irakien devrait suivre l'exemple de la région autonome du Kurdistan, en introduisant un système universel de pension minimale pour les veuves. Plutôt que de privatiser notre richesse pétrolière, le gouvernement devrait la gérer avec prudence,

en utilisant les profits pour améliorer la vie des pauvres, plutôt que celle de l'élite et des amis étrangers. »

En visite chez l'ennemi

Comme bon nombre de dirigeants religieux locaux soutiennent avec enthousiasme la protection des femmes et des enfants, la campagne a facilité la création de réseaux et de liens de solidarité à l'échelle locale. Dans certains cas, elle a miné le pouvoir des politiciens sectaires ou des chefs de milices. Et dans quelques districts, la campagne des veuves a permis de rétablir des liens de confiance entre les communautés. Par exemple, on a organisé des visites entre des dignitaires chiites et sunnites, ou on a orchestré le remplacement des barricades gardées par des miliciens, par des patrouilles constituées de dirigeants locaux — des hommes plus âgés, qui sont moins susceptibles de laisser des incidents mineurs dégénérer en affrontements sanglants.

En fait, la campagne des veuves offre aussi aux organisations laïques ou progressistes une occasion inespérée d'aller travailler dans des districts pauvres. La plupart de ces secteurs sont tombés sous la coupe de milices religieuses, au point où toute forme d'activité civique ou politique passe par des partis islamistes. Le groupe *Renaissance des femmes irakiennes* fait partie des organisations féministes de gauche qui considèrent ces districts pauvres comme la nouvelle cible à atteindre, la nouvelle frontière que doivent franchir les mouvements sociaux. « Grâce à cette campagne, nous pouvons coopérer avec des hommes et des femmes qui constituent la base des partis islamistes, et nous pouvons les convaincre de la pertinence de nos objectifs séculiers et progressistes », résume Alia Abdeljabbar, une militante de l'organisation. « Nous ne les convainquons pas avec des slogans ou au terme de débats abstraits », poursuit Mme Abdeljabbar, « mais en réussissant à obtenir des bénéfices tangibles pour les secteurs les plus pauvres de la société irakienne. » Et ça marche. Par exemple, dans la région de Bassora, des militants de la campagne ont découvert que des administrateurs locaux obligeaient les veuves à faire contresigner leur demande de pension par leur père ou par leur frère. Avec l'aide des médias locaux et de théologiens plus libéraux, ils les ont forcés à abandonner cette pratique.

« Il s'agissait d'un exemple typique de l'islamisation rampante de la société, conclut Alia Abdeljabbar. « Nous avons une constitution laïque, mais nous devons constamment combattre de nouvelles lois qui veulent rétablir le contrôle patriarcal sur les femmes. Les Irakiens ne savent pas trop comment réagir à ces réformes, prétendument islamiques. Mais grâce aux actions de la campagne des veuves, ils peuvent constater que l'approche laïque est plus conforme à leur mode de vie, et plus proche de la manière dont ils veulent vivre aujourd'hui. »

Les femmes irakiennes : quand violences quotidiennes et occupation font reculer leurs droits

Par Marie-Pierre Labrie

Marie-Pierre Labrie possède une formation en création et en éducation. Au fil des années, elle a développé une pratique comme intervenante artistique en contexte multiculturel par laquelle elle privilégie la création vidéo comme moteur de changement social auprès des adolescents issus de milieux défavorisés, notamment dans le quartier Saint-Michel à Montréal. Elle est aussi chargée de cours à l'Université Concordia dans le Département d'éducation artistique.

Le *Freedom House*, une organisation à but non lucratif qui étudie et défend les droits humains au plan international, publie au mois de mars 2010, le rapport « Women's Rights in the Middle East : Progress Amidst Resistance ». Cette étude fait état de la situation des femmes dans 18 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, depuis les cinq dernières années. Les auteurs y soutiennent que dans la plupart de ces pays, des progrès, bien que modestes, ont été observés notamment en matière d'accès à l'éducation et de participation économique. Les seuls pays où les droits des femmes accusent un recul sont ceux qui doivent faire face quotidiennement à des conflits internes violents ou à l'occupation. Parmi ces pays se trouve l'Irak.

Mise en contexte

Au cœur du dernier siècle, l'Irak est considéré comme l'un des pays les plus progressistes du Moyen-Orient. En effet, en 1959, un an après son entrée au pouvoir, le Général Abdel-Karim Qassim crée une nouvelle loi qui accorde aux femmes irakiennes d'importants droits en matière de mariage, d'accès à l'héritage, de polygamie, et de garde des enfants. Cependant, l'application de ces droits demeure précaire vu l'instabilité politique.

En 1970, le Parti Baas instaure une nouvelle constitution qui donne aux femmes de nouveaux droits dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. Le gouvernement lance de vastes campagnes d'alphabétisation sur l'ensemble du territoire, ce qui poste l'Irak comme l'un des pays les plus alphabétisés de la région. Les femmes obtiennent le droit de vote en 1980, alors que Saddam Hussein dirige le Parti Baas. Mais en dépit de la mise en

vigueur d'une constitution non discriminatoire en 1970 et la signature de conventions internationales sur les droits humains pendant leur règne (1968-2003), les Baathistes ont investi peu d'efforts pour créer une véritable structure institutionnelle qui appliquerait concrètement ces lois.

Les guerres contre l'Iran et celle du Golfe

Au cours de la guerre Iran-Irak (1980-88), plusieurs centaines de milliers de soldats irakiens meurent et plusieurs civils sont portés disparus ou sont exécutés par le régime Baathiste, qui les accuse de collaborer avec l'Iran ou de promouvoir des idéologies politiques divergentes. Cette situation a un impact majeur sur les femmes et les enfants, laissant nombre d'entre eux veuves et orphelins. Malgré les compensations financières accordées aux familles des soldats morts au combat, les difficultés économiques des dernières années de la guerre obligent le gouvernement à diminuer considérablement cette aide.

De plus, le traumatisme de la guerre raffermi les forces plus conservatrices. Les autorités répriment sévèrement certains modes de vie libérale comme le port de jupes courtes ou les femmes accompagnées dans la rue par un homme qui ne serait pas de la famille. Au même moment, les Irakiennes se voient attribuer l'accès au marché de l'emploi, dû au manque de main-d'œuvre masculine causé par la guerre. Cependant, plusieurs d'entre elles subissent des emprisonnements, des tortures, des viols ou des exécutions, suspectées d'être déloyales au régime en cours.

Par ailleurs, à l'aube de la guerre du Golfe en 1990, une nouvelle constitution est votée. Celle-ci permet la polygamie sans le consentement de la première épouse et des peines plus clémentes aux hommes qui commettent des crimes d'honneur. Les étudiants sont aussi encouragés à fréquenter les écoles islamiques. Ces changements initiés par Saddam Hussein visent à gagner la faveur des leaders religieux. L'Irak perd finalement la guerre en 1991, se traduisant par la mort de milliers de soldats et de civils irakiens.

Les droits des femmes depuis 2003

L'histoire du droit des femmes en Irak trace une ligne directrice : certes, des lois sont prévues, cependant peu de mesures concrètes sont prises pour les mettre en application. Il s'avère qu'il est extrêmement difficile de lutter pour ces droits en situation de guerre et d'occupation. Et la lutte est d'autant plus périlleuse depuis l'invasion de l'Irak par les Américains en 2003. Ainsi, la montée du conservatisme religieux et les conflits internes violents réduisent considérablement l'accès des femmes à la justice, à l'éducation, à la politique, à la participation économique, aux soins de santé et à la sécurité.

À la suite des élections de 2005, une nouvelle constitution statue que tous les Irakiens sont égaux devant la loi et bannit toute forme de discrimination basée sur le sexe, l'origine ethnique, les croyances, les opinions ou le statut économique et social. Vraisemblablement, des lois garantissent des droits aux femmes au travail, à la cour ou dans la vie publique. Cependant, aucune n'est prévue pour les protéger dans leur vie privée et familiale. Écrites par des membres de partis politiques islamistes conservateurs sunnites ou chiïtes, les lois votées respectent la loi islamique, la *Sharia*. Ainsi, la Constitution comporte d'importantes contradictions et en conséquence érige une autre barrière à l'émancipation des femmes.

Et bien qu'elles aient certains droits civils, plusieurs d'entre elles ne sont pas familières avec l'accès à la justice, par manque d'éducation ou à cause de l'éloignement rural. Les lignes qui suivent réviseront les points majeurs de la nouvelle constitution de 2005 où les droits des Irakiennes ont malheureusement perdu du terrain. Il sera évoqué qu'au fond les lois ne suffisent pas pour les défendre. Un retour à un certain équilibre politique et un changement

au niveau des mentalités seront nécessaires à l'essor d'un plus grand respect de leurs droits.

Crimes d'honneur et violences sexuelles

La justice irakienne est très clémente à l'égard des auteurs de meurtres d'honneur et de violences sexuelles. Et comme une bonne partie de la société justifie ces pratiques, la plupart ne sont pas rapportés. Les exemples de ces types de violences ont bondi en flèche après 2003 pour atteindre une augmentation de 70 % à Basra. Et bien entendu, la légitime défense féminine n'est pas permise. Face à la justice, il s'avère périlleux d'entreprendre des démarches contre les hommes qui commettent ces crimes : les avocats qui défendent ces causes reçoivent souvent des menaces de mort.

Trafic humain et exploitation sexuelle

Bien que la constitution de 2005 les interdise, le travail forcé et le trafic d'humain ou sexuel sont très répandus en Irak. Plusieurs Irakiennes ont été contraintes de travailler comme esclaves sexuelles en Irak, en Syrie, en Jordanie et aux Émirats Arabes Unis. Cette situation s'est accrue du fait de nombreux déplacements de population dus à la guerre civile et à l'appauvrissement des femmes qui sont placées dans des conditions d'extrême vulnérabilité face à de potentiels agresseurs.

Mariage, droit au divorce et polygamie

En matière de mariage, l'âge minimal légal est fixé à 18 ans, mais toléré à 15 ans pour les femmes, avec l'accord de l'autorité familiale. En conséquence, certaines jeunes filles sont données en mariage à un âge plus précoce pour alléger le fardeau de la famille. La polygamie est autorisée si le mari peut subvenir aux besoins de toutes ses femmes et s'il obtient l'accord de la première épouse, ce qu'il demande rarement. Si les règles ne sont pas respectées, le mari fait très peu souvent face à la justice et les épouses peuvent difficilement être défendues dans ces causes. Quant au droit au divorce, les lois favorisent grandement les hommes. Il n'est pas rare que la femme doive verser une compensation financière à son mari si elle veut divorcer. Souvent, elle fait face à la pression familiale ou à la violence conjugale si elle entreprend des procédures de divorce, ce qui la dissuade de continuer.

Droit au travail et à la propriété

L'article 22 de la constitution de 2005 accorde le droit à tout Irakien, sans égard au sexe, de travailler. Mais les ministères, gérés par des factions religieuses de diverses origines, favorisent la plupart du temps l'embauche d'hommes, à moins que les femmes proviennent de leur propre camp religieux et portent le voile. Ainsi, peu de femmes obtiennent du travail dans le secteur public. Également, le manque de sécurité a eu un impact négatif sur la participation économique des femmes. Plusieurs d'entre elles, incluant médecins, ingénieures, politiciennes, professeurs et fonctionnaires, ont subi de nombreuses violences. Des meurtres et des enlèvements ont été perpétrés pour dissuader les femmes de travailler. La constitution de 2005 leur permet d'user de leur salaire à leur gré, d'exploiter une entreprise et d'accéder à la propriété. Dans les faits, en raison de pressions sociales et familiales et de la situation politique, peu exercent ces droits. La plupart doivent remettre leur salaire à la famille. Selon un rapport de l'ONU, seulement 17 % des femmes participaient au marché de l'emploi en 2007 et 80 % des femmes détenant un diplôme universitaire étaient à la recherche d'un travail.

Éducation

L'éducation est un droit non discriminatoire en Irak, et ce, depuis la constitution de 1970. Dans les années 80 et 90, à cause de la piètre situation économique du pays, les jeunes filles sont encouragées à quitter leurs études pour aider la famille en ayant des emplois peu rémunérés ou en se mariant pour alléger le fardeau familial. Les violences quotidiennes de la dernière décennie creusent l'écart entre la scolarité des filles et des garçons. Plusieurs établissements d'enseignement sont incendiés et les parents sont hésitants à envoyer leurs filles à l'école par peur d'incidents ou d'enlèvements. Ce qui se traduit par une énorme baisse dans leur taux de fréquentation, les empêchant de gravir les échelons scolaires de la même façon que les garçons. Selon un rapport de 2006-2007, 26,8 % des filles, tout âge confondu, n'ont jamais fréquenté l'école primaire et seulement 13,7 % des filles ont complété des études secondaires. Le rapport fait état de 17,3 % de femmes âgées de 15 à 49 ans qui n'ont aucune éducation, seulement 22,5 % de ce groupe d'âge atteignent le niveau secondaire et seulement 11,7 % les niveaux supérieurs d'éducation.

Droits politiques

Les Irakiennes ont le droit de vote et peuvent présenter leur candidature lors d'élections. En 2003, des mouvements de femmes se rallient pour revendiquer leur plus grande participation politique. Elles réussissent à faire inscrire à la Constitution de 2005 l'obligation d'un quota de 25 % de représentation féminine au Parlement. Cependant, aucune voix féminine ne participe à l'élaboration de la Constitution. Également, plusieurs femmes candidates aux élections de 2005 font face à de nombreux obstacles : leurs affiches sont déchirées dans les rues et on les met en garde de ne pas faire campagne dans les quartiers plus conservateurs de Bagdad et des autres villes. Elles ont souvent un réseau social d'appui plus restreint, ont de plus petits moyens financiers et ont la plupart du temps moins d'expérience que les hommes. Ces circonstances limitent leur participation active.

Accès aux soins de santé

L'insécurité générale depuis l'invasion américaine a entravé l'accès des Irakiennes aux services de santé. Les civils qui tentent de passer les points de contrôle risquent des violences extrêmes. Ainsi, plusieurs femmes attendent d'être très malades pour se rendre à l'hôpital, ce qui souvent aggrave leur cas. Plusieurs d'entre elles décident aussi d'accoucher à la maison, entraînant de nombreuses complications, y compris la mort. De plus, les femmes doivent dans la plupart des cas obtenir l'autorisation d'un proche masculin pour consulter un médecin.

Accès et participation aux médias

Les femmes ont le droit de participer aux médias irakiens, bien que ceux-ci soient extrêmement contrôlés et censurés. Elles y travaillent comme journalistes et animatrices et sont parfois propriétaires des médias auxquels elles collaborent. Celles qui militent publiquement risquent de recevoir des menaces ou d'être assassinées. Même si les Irakiens ont droit à un accès illimité à l'information et aux ressources en ligne, plusieurs femmes n'ont pas accès à des services informatiques et internet de base, à cause de la précarité dans laquelle elles vivent. Et la situation est pire dans les campagnes.

Difficile avancée des droits des femmes en Irak

Depuis 30 ans, les femmes irakiennes subissent les effets des guerres et des dictatures. Depuis 2003, elles sont prises entre des feux croisés : victimes de la guerre et de l'occupation, elles sont affaiblies par la précarité de leurs conditions économiques et sociales, opprimées par une montée d'extrémismes religieux et privées de tout soutien familial et étatique. Dans un contexte de guerre et d'occupation, faire avancer les droits des femmes est parfois périlleux.

Une marche commence par un, deux... pas!

Par Sahbi Ben Nablia

Sahbi Ben Nablia est expert en média arabe, consultant pour la composante média du programme Irak d'Alternatives. Il est chargé de cours à l'École des médias et doctorant en communication à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

La pluralité des médias en Irak n'est plus à discuter. Le nombre des journaux est passé, en 2003, de 5 à plus de 180. Mais reste que cette pluralité est fragile, car les médias à caractère ethnique, religieux et politique défendent leur propre agenda et promeuvent leur idéologie. Il est difficile pour un journaliste d'accéder à l'information ou de couvrir un événement qui touche les autres partis politiques. Plusieurs médias ont développé leurs propres standards journalistiques qui diffèrent des normes et pratiques internationales.

La régulation et l'autorégulation des médias en Irak restent un défi de taille. Le meilleur exemple pour illustrer ce fait est l'incident provoqué par le journaliste « lanceur de souliers » sur l'ancien Président américain George W. Bush en 2008. Cet incident a divisé les opinions des spécialistes en médias et des journalistes en Irak. Une partie appuie le geste du reporter de la chaîne *al-Baghdadia* et insiste sur le désarroi des journalistes. D'autres qualifient le geste d'isolé et renvoient une image du journaliste irakien violent et incapable d'établir un dialogue. La question, selon moi, est une question d'autorégulation.

Le pluralisme des médias sans régulation et autorégulation risque de les faire dériver de leur fonction et les encourage à promouvoir la violence et la culture de la haine. Depuis 2004, *Réseau liberté* dans un premier temps, et *Alternatives* par après, ont fait la promotion des normes et standards journalistiques et la rédaction d'un code d'éthique. Plus d'une centaine de journalistes ont été formés à pratiquer la profession selon les normes et standards internationaux.

Deux activités ont été réalisées dans le cadre de ce projet. Il s'agissait d'un premier atelier « Élections et médias » organisé en octobre 2009. Notre mission était

de convaincre les journalistes et rédacteurs en chef irakiens de couvrir les élections législatives de mars 2010 pour les électeurs irakiens et non pas pour les partis politiques. Ce réflexe est nouveau pour eux. Ils ont d'ailleurs été choqués par les propos de Monsieur Guy Filion, journaliste depuis 35 ans à Radio-Canada, qui leur a expliqué la répartition de temps d'antenne de la Société Radio-Canada entre les partis politiques durant la campagne électorale. D'une seule voix, les participants ont déclaré : « Il n'est pas question de donner plus de visibilité au gouvernement sortant dans la couverture médiatique de la campagne ».

Selon eux, en démocratie, on partage à parts égales. Notre défi était de nuancer les responsabilités des médias en démocratie. Il a fallu leur expliquer que le gouvernement sortant doit rendre compte à la population de ses promesses électorales et ses réalisations pendant les quatre dernières années. Ce gouvernement a été élu par la population. En conséquence, le rôle des médias est d'exposer aux électeurs les résultats de leur choix antérieur et de les aider à prendre une décision éclairée et libre, soit de maintenir ce gouvernement ou bien de le changer.

Après trois jours de débat, ils ont compris que l'élaboration d'un plan de couverture médiatique des élections les protège de la manipulation des partis politiques. Une semaine après l'atelier, Haval Zexoyi, rédacteur en chef du journal libéral « Al-Ahali » a publié un éditorial adressé aux électeurs. Mission accomplie !

Notre deuxième activité organisée en octobre 2009 était un autre défi. Il consistait en un atelier sur l'égalité entre les sexes dans les médias. Nos treize participants, hommes et femmes, n'avaient jamais entendu parler de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes*

formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ni du *Plan d'action Beijing 1995*. La culture égalitaire est nouvelle pour eux dans tous les sens du mot. Deux semaines après cette formation, un rédacteur en chef est appelé à commenter la composition du gouvernement kurde de Barham Saleh. Il a déclaré que la présence d'une seule femme au sein du cabinet reflète l'absence d'une culture égalitaire au Kurdistan. Une déclaration qui n'est pas passée inaperçue. Un nouveau discours prend place.

Durant cet atelier sur l'égalité entre les sexes, le fameux argument « nous ne sommes pas prêts pour l'égalité entre les sexes, nous devons militer pour les droits fondamentaux des femmes en premier » a été mis sur la table. J'ai répondu en pleine séance : « Mais l'un n'empêche pas l'autre. » Partout dans le monde, nous militons encore pour les droits des femmes. Les quatre journalistes participantes à l'atelier devraient avoir le droit d'accéder à des postes décisionnels dans leurs entreprises. Elles devraient avoir droit à la parité salariale et aux sujets réservés traditionnellement aux hommes. C'est la promotion de la culture égalitaire qui leur permettra d'y arriver. En même temps, nous devons continuer le combat pour que les veuves irakiennes touchent leur rente avant l'âge de cinquante ans.

Au début de cet atelier, deux participants islamistes étaient convaincus que nous faisons la promotion d'une valeur occidentale. Leurs différentes interventions ont mis mal à l'aise nos participantes. Toutefois, ils ont changé d'avis quand ils ont compris que cette égalité est une valeur inscrite dans les préceptes de l'islam. Une semaine après la rencontre, un des deux a publié un éditorial dans son journal *Addawaa* pour aborder la question de l'égalité entre femmes et hommes. Un PAS EN AVANT !

Une marche commence par un, deux, ... pas. Après cinq ans d'intervention dans leur pays, les Irakiens sont unanimes : l'aide canadienne est indispensable pour leur travail. Je le répète : Quatre rédacteurs en chef n'ont jamais entendu parler de la CEDAW ! Un d'eux a organisé à Bagdad le 12 décembre dernier une journée nationale pour dénoncer la violence faite aux femmes en Irak. Il a réussi à réunir près de 300 personnes notamment des parlementaires, des politiciens, des représentants de la société civile et environ dix rédacteurs en chef et responsables de rédaction.



Haval Zexoyi, rédacteur en chef du journal Al-Ahali lors de son allocution en présence de 8 chaînes de télévision irakiennes

C'est officiel, l'ACDI se retire de l'Irak à la fin du projet en juin 2010. L'ambassadrice du Canada en Jordanie et en Irak, son Excellence Margaret Hupper, a déclaré en mars 2009 : « L'Irak est un pays riche et n'a pas besoin de l'aide du Canada ». Mais votre Excellence nous ne distribuons pas de l'argent aux Irakiens ! Nous les aidons avec notre expertise. Notre humanisme est indispensable pour reconstruire leur pays.

Le Canada est un « petit pays donateur » comparativement aux autres pays présents en Irak. En 2004, nous avons eu énormément de difficultés à recruter des collaborateurs irakiens ou à travailler avec des journalistes en Irak, car nous ne distribuions pas des sommes d'argent. Mais le savoir-faire canadien a su s'imposer et nos ateliers sont désormais les plus courus. Mais nous continuons à leur dire que nous n'avons pas d'argent à distribuer !

« On ne veut pas d'argent... nous voulons votre savoir-faire ! »

Le Cinéma irakien ... Est-ce que quelqu'un répond ?

Par Mohammed Chaloob

Mohammed Abd al-Amir (Mohammed Chaloob) est diplômé en théâtre à l'École des Beaux-arts de l'Université de Bagdad. Il est metteur en scène, acteur, cinéaste et fondateur du groupe Nenurta for the Arts. Il développe un théâtre d'intervention, mis en scène souvent dans des lieux publics afin de rejoindre davantage d'Irakiens, malgré l'insécurité du pays. Il a également participé à une série de courts-métrages de fiction, avec le groupe de courts-métrages de Nenurta.

Certains penseront peut-être que cet article est un appel de détresse que nous lançons pour sauver le cinéma irakien ou pour le faire avancer. Mais nous voulons simplement inviter les gens qui ont un intérêt suffisant pour le sujet à étudier son état, car son effervescence s'est atténuée considérablement et ses activités sont paralysées. Malgré la force du rêve d'un cinéma irakien fleurissant, l'activité du créateur a été dramatiquement ralentie. La dégradation de notre cinéma national s'est accrue et personne n'a tenté de le sauver. Nous disons cela en nous basant sur l'état actuel de la culture irakienne en comparaison avec le contexte cinématographique florissant qui prévalait dans la société irakienne au 19^e et au début du 20^e siècle.

En 1909, le spectateur irakien regardait et interagissait avec les films muets de l'époque. Le nombre des salles de cinéma a augmenté à une vitesse remarquable dans toutes les régions d'Irak. La fréquentation régulière des grandes salles a permis de développer une sensibilité cinématographique, autant dans l'esprit des artistes, que chez un large public irakien. Les gens y allaient pour s'y distraire, mais aussi pour participer à des débats soulevés par les différents sujets de films. On voyait des groupes d'enfants qui se racontaient les histoires de films qu'ils venaient de voir.

Puis, un nouveau public est né, formé d'étudiants, de professeurs, de fonctionnaires et d'écrivains. Propulsés par leur passion pour cet art, ils ont placé le cinéma au cœur de débats sophistiqués et approfondis. Plusieurs d'entre eux ont lancé de nouvelles idées pour développer le cinéma et accroître ses perspectives humaines et artistiques. D'autre part, les salles de cinéma ont répondu à ce courant culturel et se sont mises à projeter des films étrangers et



*Ces photos ont été prises par le groupe Nenurta pour les arts, lors de leurs prestations théâtrales dans divers lieux public en Irak.

à promouvoir de nouvelles formes cinématographiques. Quant à la presse irakienne, elle a ouvert ses pages aux articles de critiques spécialisées qui évaluaient et critiquaient des films. Ainsi, la presse contribuait à la diffusion d'une culture cinématographique plus raffinée dans la société irakienne. Cette fièvre a grandi et a atteint un grand public de jeunes qui se dérobaient de certains de leurs cours pour aller regarder leurs films et acteurs préférés. Un grand nombre de ces rêveurs se sont inscrits dans les écoles de cinéma en Irak et à l'extérieur du pays, s'assurant ainsi l'éducation nécessaire pour déployer leurs talents artistiques dans l'aire des projecteurs.

Il est important de souligner que certains d'entre eux ont plutôt choisi le théâtre pour exprimer leurs talents. Ils considéraient cet art comme un mode de réalisation plus raffiné qui servait mieux les sujets profonds. Ainsi, le théâtre irakien a fleuri, mettant à profit des talents artistiques tant en interprétation, en réalisation, en photographie, en musique qu'en écriture. De cette manière, le théâtre a maintenu et protégé ces talents de la détérioration et la perte dues aux conditions culturelles difficiles. Grâce à ce rôle, le théâtre est devenu une source sûre pour le cinéma irakien et a continué à mettre à sa disposition des talents remarquables. En effet, plusieurs artistes de théâtre trouvent que le cinéma est un domaine complémentaire pour transmettre les messages artistiques initiés au théâtre et un grand nombre d'entre eux sont devenus initiateurs de grands projets. Cependant, leurs initiatives visant à favoriser l'émergence d'un cinéma national ont fait face à de nombreuses difficultés de nature sociales, économiques et politiques.

En conséquence, le projet du cinéma irakien a connu un ralentissement et les efforts enthousiastes se sont dispersés à un tel point que lorsqu'on a demandé à l'artiste Youcef Chahine quel était son point de vue sur le cinéma irakien il a répondu : « Est-ce qu'il y a un cinéma irakien? » Cette réponse démontre que Chahine était concentré dans ses vastes et profondes expériences cinématographiques et qu'il était influencé par le cinéma égyptien et international.

Dans les années 60, le nombre de films irakiens dépassait la production d'autres pays, dont l'Égypte. En plus de ce que le secteur public a produit après la création du service du cinéma et du théâtre en 1959, le secteur privé a produit 17 films (en moyenne 5 par an)





entre 1961 et 1963. Parmi ces films, « Naboukhad Nasr » (1962), réalisé par Kamel Al Azzawi, a coûté 40 000 dinars à produire. Nous ajoutons que Hikmat Labib Awanis a réalisé quatre films dans cette même période, dont le dernier était intitulé « Les feuilles d'automne » (1963). Par la suite, il a immigré aux États unis, déçu ! C'est l'absence de soutien et de volonté officielle qui a créé cette déception et a détérioré l'état de la production cinématographique en Irak.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas exclure complètement la part de responsabilité des acteurs et producteurs dans ce constat. Rappelons-nous les films des années 50 produits avec peu de moyens. Il est nécessaire de préciser que le cinéma d'Hollywood à ces débuts était lui-même modeste, mais que les artisans s'y sont investis et ont ainsi été capables de valoriser l'art cinématographique et en conséquence créé un cinéma solide. Nous admettons aussi qu'il y a d'autres raisons qui expliquent l'atrophie du cinéma et qui vont au-delà du contrôle du cinéaste ou du producteur irakien. Parmi celles-ci, il y a la prédominance de la télévision et du film télévisé, en plus de la prolifération des ordinateurs et de l'accessibilité à Internet. Nous savons que cette situation est un phénomène mondial et qu'il est irrévocable.

Le fait que la télévision ait absorbé les amateurs de cinéma lui a fait perdre son marché. Ainsi, cela oblige les artistes à développer et à trouver de nouvelles formes de production. Le cinéma est un art indépendant qui doit s'adapter aux changements. Il doit faire face au phénomène nouveau qu'est la télévision et tenter de s'y intégrer. Nous ne pouvons pas imaginer aujourd'hui que la télévision puisse exister sans qu'avant elle ait existé le cinéma, même si les produits télévisuels ont imposé leur propre genre sur le marché. Mais la télévision doit encourager et non pas paralyser l'œuvre cinématographique, malgré la différence des moyens utilisés pour chacun. Nous croyons alors que la télévision irakienne peut donner de bonnes chances de production aux créateurs de cinéma afin qu'ils présentent leurs talents, qu'ils fassent la promotion du cinéma et qu'ils le développent. Nous croyons aussi que les partis spécialisés au Parlement ou le Premier ministre doivent adopter un plan de travail généralisé sur le sujet, et y impliquer le Ministère de la culture en coordination avec les entreprises privées. Tous doivent s'allier pour réaliser le noble objectif d'aider au développement du cinéma irakien.

النص المسرحي

في مساء ملبد بالقلق بين كآبة الرحيل وصمت الظلام يخيم الشك على النفوس الحزينة رؤوس المنازل ترسم اليأس على صفحة الليل الزرقاء بخطوط رمادية الميول هناك على الأفق البعيد تجلس آلة الشر تنتظر المصيبة باشتهاء لا يوس الشريف ينجب خيبة أمل تسفك دم الحضارة تغيب الشمس في سقوط مريب ينتشر الظلام بسرعة البرق فلا يترك شبراً مضاءً في مدينة منازلها أشبه بالمقابر شبح مهول يمتطي عويل الريح أتجول بين أزقة يخيف المطمئنة ينزل العذاب الوباء ينزل الظلام صباح الغد يفترسه الجوع. أهوى شبابيك جسدي أسري جنون أنوثتك سوف أحدث ثقب جديدة ثقب واحد لا يشبع رغبتني سوى أكثر من مائي الدافئ على إقلاع كي حتى تأخذك الرعدة فترتمين على شعر صدرك وتغفين بين أذرعني فأقلب جسدي اللين وأغرر رمحي الجهنمي في حركة سريعة حتى انزف من فمي .

أي أبنائي أيتها الذرية الناشئة فوق أديم الأولمب مالي أراكم تفتشون السقام متوسدين المنايا بجرف ستكس إقدامكم من تحت أمالكم على حين قد ملا المدينة نعيق شبيرون وشاع بين أهلها القنوط أشوق أم فراق مصدر هينتكم هذه يا شيخ فأن سنك يؤهلك للهيام .

مرايا جسدي الجميل تعكس خطواتي الآثمة فلا أملك إلى استجابة لخوار غرانزي وأسترسل بين لهاث وأنين في هبوط وصعود استعصر خفايا جوارحك النبيلة فيسيل قنوط الأماني في ظل صرخة تقذف الصمت في زوايا اللاتهاية .

Monologue

Par Mohammed Chaloob

Dans une soirée remplie de l'amertume du départ et du silence de l'obscurité,
le doute règne sur les âmes tristes. Les toits des maisons tracent, avec des lignes grisâtres, un désespoir
sur la page bleue de la nuit.

Et là, dans les horizons lointains, la machine du mal attend avidement la calamité.
L'Honorable Laïus enfante une déception qui baptisera la Civilisation de son sang. Le soleil se couche
lourdement, la nuit tombe en un éclair et les lumières désertent la ville dont les maisons ne seront que
pierres tombales.

Dans le rugissement du vent, un fantôme monstrueux s'envole effrayant sur son passage toute âme
rassurée. Je flâne dans les rues.

La torture enfante la douleur. La nuit enfante le jour. Le matin du lendemain est englouti par les affamés.

Je vénère les portes de ton corps et découvre ta féminité irraisonnée.
Je transpercerai ta chaire car un seul trou ne saurait me satisfaire. Et dans mes bras tu connaîtras ton
repos. Je retournerai ton corps souple transporté par l'extase, et en un geste vif, y fonderai mon sabre
avant de porter le sang de ma bouche jusqu'à la dernière goutte.

Mes enfants, ma progéniture grandissant à la clarté de l'Olympe, que vous vois-je répandre vos maux et
entasser vos vœux jusqu'à la paralysie !
La ville qui pousse ses croassements divins plonge ses habitants dans le désespoir absolu.

Langueur ou séparation ? Il n'est point d'âge pour les passions.

Les miroirs de ton corps reflètent mes pas vicieux et je ne puis répondre au mugissement de mon instinct.
Gémissement, essoufflement, je suis emporté entre monts et vallées, et les mystères de ton amour
vertueux je tâche de percer.
Hélas, mon vœu désespéré se fond à l'ombre du cri emportant mon silence vers les recoins de l'infini.

Les mots de l'agonie tombent comme les fleurs du départ. Un destin aveugle transporte nos vœux. Les
vipères de la malédiction nous étranglent et la douleur fléchit nos corps meurtris.

Vous qui écoutiez nos gémissements, élevez nos corps pécheurs vers la gloire, pardonnez nos offenses,
acceptez nos vœux offerts à l'autel de nos larmes candides.

تتساقط كلمات الاحتضار مثل أوراق الرحيل قدر أعمى يسوق مناياتنا
تنفثنا أفاعي اللعنة تتكسر أجسادنا في لجة العذاب يا من تسمع أنيننا
ارفع بجلودنا الآثمة امسح خطايانا من لوح ديونك تقبل نذورنا على
محرقة دموعنا . عيون الآثم (اسقطي) في جحيم العتمة و ارشفي
تفاصيل الظلام لا رجعة للنور كفري عن أيام مجدك ها عهد نورك
يضمنل ها عهد جسدك يستقل كفي الجنون لا شمس بعد اليوم لا
ضوء النهار انسي سبيل الصولجان اسود مكانك والزمان صفير
الريح يحمل رجع أزيز الرماح صدا الوقائع يحل نوافذ الكرى قرع
الطبول يزمجر فوق رفوف الأحلام لا تهجع الجفون من هول اللقاء
ساعة كان الدم سيد الموقف كان الحديد ولحم خوان تجمعهما عقدة
الكراهية صوت رأس يسقط على التراب بمحاذاة صوت وقع
الحواضر وسقوط الرؤوس يصدر أنين من بقايا مقاتل لا يميز بين
اسم الماء و اسم زوجته فضاع السبيلين همجية الأصوات و كشفتها
تقتل الرأس في صراع حلزوني أشبه قتل الرمح في لحم الخاصرة
مرحى صراع الذكريات فلعين لا تقوى على رؤية أشباح الحروب .

Ô yeux de pécheurs, tombez et demeurez dans les ténèbres de l'enfer. Vos jours de gloire sont révolus,
vos repentirs vains et vos corps néants. La lumière de vos regards n'est que lueur lointaine...

Que cessent vos folies !
Le jour ne se lèvera jamais et le chemin des Rois ne vous appartient plus.

Noir est le temps et le vide que vous avez laissé.

Le soufflement du vent porte avec lui l'écho du grincement des sabres. Nos yeux dérobent au sommeil.

Le ban des tambours roule au-dessus des bancs de rêve et nos yeux ne craignent le combat.

Quand le sang est maître, la chaire et le sabre, unis par la haine, donnent leur dernier mot.

Le bruit des têtes tombant au sol se mêle aux gémissements des agonisants et du cadavre du combattant.
Le nom des eaux et celui des femmes, les deux se perdent dans les voies de la barbarie et l'on ne les
distingue plus.

Je la découvris tuer la Tête dans un combat vaillant. Allègrement l'épée est renversée dans la chair de la
hanche. Conflit de souvenirs... les yeux sont aveuglés par les spectres de la Guerre.

Entrevue avec Yassin Alsalman, ambassadeur d'un hip-hop arabe conscient

Par Marie-Pierre Labrie

Né en Irak et ayant vécu une partie de son enfance aux Émirats arabes unis, Yassin Alsalman, mieux connu par son nom de scène Narcicyst, a immigré au Canada alors qu'il était encore très jeune. Actuellement, il vit à Montréal d'où il déploie ses projets musicaux. Considéré comme l'un des fondateurs du mouvement hip-hop arabe, il se désigne lui-même comme « un ambassadeur du hip-hop arabe conscient ». Avec lucidité et souvent avec humour, sa musique évoque un message politique et social pacifique sur l'identité et la stigmatisation de la culture arabe, et sur les problématiques dues aux souffrantes situations de l'Irak et des Territoires palestiniens occupés.

Ayant grandi entre culture orientale et occidentale, Alsalman reconnaît que les deux ont grandement contribué à son identité, bien qu'il se sente appartenir à la culture hip-hop plus que tout autre. Au fond, il se considère comme un citoyen du monde. Alsalman dit que le hip-hop lui a, d'une certaine façon, sauvé la vie. Il voit le mouvement comme un pont et une façon de témoigner des questions importantes, autant que comme un moyen d'exprimer ses frustrations de façon constructive.

M.-P.-L. Peux-tu me parler de ton lien avec l'Irak? Que gardes-tu de cette culture? Comment te positionnes-tu par rapport à la situation actuelle dans ton pays natal?

Y.A. Toute ma famille est originaire de l'Irak, je fais partie de la première génération de ma famille qui a grandi à l'extérieur du pays. C'est quelque chose auquel je suis profondément attaché comme c'est ma culture d'origine et ma patrie, et ce spécialement à cause de tout ce dont ma génération a pu être témoin dans les dernières décennies. La situation actuelle en Irak est très inquiétante et décourageante, surtout quand je pense aux jeunes. Bien que la destruction du système de santé et d'éducation soit une conséquence

des années de guerres des dernières décennies et de l'occupation, c'est maintenant que les effets se font sentir le plus gravement sur la population. Que peut-on faire avec un pays souffrant qui a subi la dictature et les effets dévastateurs des trois guerres perpétrées avec des raids aériens et des produits chimiques? Une telle situation ne peut qu'avoir des effets négatifs sur une population. Est-ce que quelqu'un pense aux conséquences internationales et individuelles de la guerre? Je ne pense pas. On ne parle jamais du pillage et de la destruction des musées et par conséquence d'une partie de l'histoire de l'humanité qui a été effacée. On ne parle jamais des taux de cancers et des malformations qui augmentent chez les enfants, de la défaillance du système d'éducation, de l'état des hôpitaux... C'est triste... l'Irak a été détruit et ce à maints niveaux.

M.-P.-L. Actuellement, il y a une certaine mobilisation internationale pour l'Irak, qui s'opère principalement par le biais des ONG. Comme artiste, est-ce que tu te sens impliqué d'une façon ou d'une autre dans cette mobilisation?

Y.A. Je sens aussi que la mobilisation pour l'Irak s'est atténuée. L'attention qu'on portait à l'Irak il y a quelques années a disparu, et on le voit dans les médias et sur la scène « activiste » aussi. On ne mentionne plus tellement la situation de ce pays. Comme Irakien, je transmets naturellement ces impressions dans ma musique. J'essaie de m'allier avec les bonnes personnes et d'aider les enfants dans le besoin par le biais des ONG qui travaillent sur le terrain. Récemment, j'ai été plutôt préoccupé par ma production musicale et ce pour réussir à augmenter ma visibilité sur la scène internationale. Ainsi j'aimerais pouvoir offrir une aide

financière pour soutenir mon pays d'origine par des projets liés à la musique, au cinéma et à l'art.

M.-P.-L. On parle de toi comme d'un médiateur, comme d'un pont entre la culture orientale et occidentale. Par ta musique, comment peux-tu dire que tu joues ce rôle?

Y.A. Le hip-hop est un médium. Je communique ma vision aux Arabes de ma génération autant qu'aux gens d'ici, qui habitent de ce côté du monde. La musique est le message (« The Music is the Message »), et il n'y a pas de message spécifique dans la musique.

M.-P.-L. Tu as récemment publié un mémoire de maîtrise sur la culture Arabe dans la musique hip-hop. Peux-tu m'expliquer davantage quel en est le sujet?

Y.A. Mon mémoire s'intitulait « La peur d'une planète arabe : la diatribe d'une tribu mourante » (« Fear of An Arab Planet: The Diatribe of a Dying Tribe »). Cette idée que notre identité arabe se soit transformée à travers les continents et comment les artistes hip-hop l'évoquent dans leur musique est fascinante. À ce moment de ma vie, j'ai voulu revisiter tous les albums avec lesquels j'ai grandi et tenter de comprendre comment ils m'avaient influencé, et pourquoi le hip-hop est devenu notre moyen de communiquer. Puis, j'ai enregistré un album avec trois autres artistes arabes au États-Unis; Omar Offendum, Ragtop of the Philistines et Excentrik. J'ai écrit un mémoire de 100 pages sur la création de l'album, et ai effectué une série d'entrevues avec des artistes arabes de tous les coins du monde. Suheir Hammad a écrit une introduction à ce mémoire et j'effectue maintenant des démarches pour le publier.

M.-P.-L. Pourquoi avoir choisi de faire cette recherche et d'écrire ce mémoire ? C'est une démarche assez différente que celle, très concrète, que tu effectues lorsque tu es en création ou lorsque tu es sur scène. Alors pourquoi as-tu décidé de prendre ce temps de réflexion plus approfondie sur l'identité arabe ? Est-ce qu'il y a d'autres intentions ou ambitions cachées derrière cette démarche ?

Y.A. C'est une impression que les Arabes de l'Occident ou ceux qui voyagent perçoivent

quotidiennement : depuis le 11 septembre 2001 les médias transmettent vraiment une peur des Arabes. Je sens que c'est important de répondre à cette impression créée par les médias par une approche plus étudiée qui prend en compte notre diversité. Je vois que le phénomène est grandissant, c'est pourquoi les Arabes doivent participer aux médias; on a définitivement besoin de plus d'écrits, de films, de musique ou d'art produits par des Arabes. C'est une façon formidable de créer un dialogue et un véhicule efficace pour des changements, même microscopiques.

Alternatives et ses partenaires en Irak

Malgré les défis que comporte le travail en Irak, vu l'insécurité, la guerre civile et la défaillance des infrastructures, le programme d'Alternatives marque des progrès incontestables, tant au niveau de son appui aux médias que du renforcement de la société civile.

Renforcement de la société civile irakienne :

Ce succès incombe principalement à sa structure fondée sur une approche internationale multilatérale et concertée, qui s'appuie sur un solide partenariat entre des organisations irakiennes, européennes et canadiennes. Cette dynamique facilite l'échange d'informations, d'expertises et d'expériences et permet un certain décloisonnement de la crise irakienne.

En 2003, Alternatives appuie la création d'un important réseau d'organisations sociales du pays, le Iraqi Democratic Future Network (Réseau irakien pour un avenir démocratique - IDFN). Fondé en 2004, le IDFN est un réseau indépendant et démocratique formé d'organisations issues de la société civile irakienne. Ce réseau travaille pour l'égalité, la justice, la solidarité, le développement social et la coexistence de diverses composantes de la société irakienne. Depuis sa création, il engage et facilite un dialogue constructif avec les élus, les fonctionnaires et les chefs traditionnels et religieux. Il mène, en coalition avec d'autres organisations sociales du pays, plusieurs campagnes de plaidoyer en faveur des droits humains, notamment les droits des femmes, des enfants et des minorités ethniques et religieuses, de l'éducation et de la démocratisation de l'Irak.

Les 16 organisations membres du IDFN

Assur Banipal est une organisation sociale et culturelle assyro-chaldéenne fondée en 1988. Sa mission est de promouvoir la culture et les arts de la communauté assyro-

chaldéenne (une minorité ethnolinguistique chrétienne) et de créer des ponts avec d'autres cultures. L'organisation soutient financièrement les gens de talents et des formations, travaille à la publication de revues et organise annuellement des festivals artistiques et culturels. Elle a initié nouvellement un forum d'organisations assyro-chaldéennes.

L'Association générale des étudiants d'Irak est une organisation étudiante fondée en 1948. En mai 2003, après vingt-cinq ans d'inactivité, elle ouvre à nouveau son bureau de Bagdad et établit des comités dans toutes les provinces irakiennes. En août 2003, elle est élue comme l'organisation coordonnatrice pour quarante associations étudiantes irakiennes, fonction qu'elle continue d'exercer aujourd'hui.

Le Rassemblement irakien en soutien aux familles des martyrs et des disparus est une organisation formée de veuves de la Guerre Iran-Irak, du régime de Saddam Hussein, de la Première guerre du Golfe et de l'Occupation américaine. Bien que peu de statistiques exactes soient disponibles, on estime à 2,3 millions le nombre de veuves en Irak, soit 9 % de la population.

La Fédération irakienne démocratique jeunesse est fondée en 1951 et disparaît sous le régime de Saddam Hussein. C'est à partir de mai 2003 qu'elle ouvre à nouveau ses portes à Bagdad et établit des bureaux dans toutes les provinces irakiennes. La Fédération dirige différentes organisations et activités pour les jeunes, entre autres des ligues de football, des événements culturels et des groupes musicaux.

La Fédération irakienne des syndicats est formée en 1925. Bien qu'elle soit forcée d'opérer clandestinement pour la plus grande partie de son histoire, incluant les vingt-cinq dernières années, la Fédération conserve ses contacts avec l'Organisation internationale du travail. Elle élit librement son premier Comité de direction et ouvre un bureau à Bagdad en mai 2003. Elle représente environ 400 000 membres et opère des comités dans six des neuf provinces irakiennes.

Le Réseau des ONG du Kurdistan irakien (IKKN) est fondé dans le nord de l'Irak en 1991. C'est un réseau de 75 ONG arabes et kurdes inscrites au Kurdistan irakien (incluant quelques groupes arabes initialement exilés dans le nord de l'Irak entre les deux guerres du Golfe). Le IKKN oriente ses actions vers la réhabilitation, la reconstruction et le développement social afin d'améliorer la situation de la population irakienne.

Iraqi Rising Women est une ONG irakienne née en avril 2003. Elle œuvre à éduquer les femmes sur leurs droits et tente de consolider un mouvement féministe pluraliste et national. L'ONG centre ses actions sur les femmes des zones urbaines défavorisées et soutient plusieurs organisations de femmes irakiennes.

La Ligue des femmes irakiennes est fondée en 1952. Établie dans le nord de l'Irak entre 1991 et 2003, elle ouvre son bureau de Bagdad après la chute de Saddam Hussein. Elle regroupe actuellement environ 1200 membres à travers l'Irak. La Ligue opère des cliniques médicales et juridiques et travaille sur plusieurs problématiques liées aux femmes.

L'Association nationale pour la défense des droits humains en Irak est une organisation formée en 2003. Elle travaille sur des problématiques liées aux droits humains telles que les disparus sous le régime de Saddam Hussein, les arrestations et les meurtres commis par l'Armée américaine, l'emplacement des fausses communes et les campagnes de consultation publique sur l'épuisement de l'uranium.

L'Organisation Tammuz pour le développement social est fondée dans le nord de l'Irak en 1997 sous le nom de l'Association Al-Wafaa. En mai 2003, elle ouvre un bureau à Bagdad et opère actuellement six autres bureaux à travers le pays : à Erbil, Thy Qar, Babel, Missan, Basra et Anbar. L'organisation soutient des programmes communautaires de santé, d'éducation, de formation professionnelle et de consultation publique, et des programmes de recherche et d'évaluation. Lors des processus électoraux menés depuis 2005, Tammuz déploie à travers tout le pays des milliers de bénévoles chargés d'observer les élections et de rapporter toute violation à la loi sur les élections.

L'Organisation Droits d'accès à la culture et aux médias est une nouvelle ONG qui collabore avec la station de radio Al-Nass à Bagdad afin de développer de nouvelles ressources pour éduquer les citoyens et encourager la liberté d'expression par le biais de la radio.

La Société Sabia Mindanian joint le réseau IDFN en août 2006. Organisation bien établie représentant la culture

des minorités ethnolinguistiques chrétiennes en Irak, elle est membre actif du Conseil des minorités organisé par Assur Banipal.

Le Groupe Nenurta pour les arts, fondé en mai 2003, est une organisation formée de jeunes artistes œuvrant à développer et soutenir une culture laïque et sociale en Irak, dans le contexte actuel de la montée de l'intolérance communautariste et religieuse. Nenurta encourage et finance de jeunes artistes et les pratiques artistiques contemporaines telles que le théâtre, la musique, les représentations cinématographiques, les festivals et les forums.

L'Organisation irakienne pour le développement athlétique fait la promotion des valeurs laïques et humanitaires par le biais du sport. Elle mobilise des adultes volontaires dans l'organisation d'activités sportives récréatives ou compétitives pour les enfants ou les adolescents. Ces activités se font sur une base non sectaire et encouragent particulièrement les occasions de pratiques sportives pour les filles.

Créée en 1970, **l'Organisation assyro-chaldéenne pour les arts** a des bureaux en Irak et à l'extérieur du pays. Son mandat est de faire connaître et diffuser la richesse de la culture assyro-chaldéenne à l'échelle nationale et internationale.

La Fondation Al-Rafdain pour le développement agricole s'établit en 2003 afin de soutenir les agriculteurs à travers tout l'Irak en les aidant à augmenter leur production, à développer de nouvelles cultures et en les éduquant sur leurs droits.

Délégation irakienne au Canada du 12 au 22 avril 2010

À l'occasion de la Semaine de solidarité avec l'Irak, 15 Irakiens participent à des rencontres avec la société civile et le gouvernement afin de souligner le rôle essentiel que joue la solidarité internationale pour appuyer la réconciliation et la reconstruction de l'Irak et éviter que le pays replonge dans le chaos. Les membres de la délégation sont les suivants :

Shemiran Odesho dirige l'organisation culturelle assyrienne Assur Banipal. Issue de la minorité assyro-chaldéenne, est l'une des membres fondatrices du réseau irakien Iraqi Democratic Future Network (IDFN).

Alyaa Hussein Mahood milite avec la Fédération irakienne des syndicats, une organisation syndicale fondée en 1925.

Nidhal Toma Orah lutte pour les droits des femmes auprès de la Ligue irakienne des femmes.

Fatima Fadil, ingénieure de formation, fonde, après la disparition de son époux au début des années 80, le Rassemblement irakien en soutien aux familles des martyrs et des disparus et, en 2004, l'organisation Iraqi Rising Women.

Farah Jaffar Baquer, jeune journaliste, travaille avec l'Organisation pour les Droits d'accès à la culture et aux médias et la station de radio Al-Nass à Bagdad.

Ali Hassan est le coordonnateur du réseau IDFN et travaille pour l'ONG Tammuz, l'une des plus importantes organisations irakiennes aujourd'hui, devenue une référence sur les processus électoraux.

Mohammad Abd al-Amir (Mohammad Chaloob) est diplômé en théâtre à l'École des Beaux-arts de l'Université de Bagdad. Il est metteur en scène, acteur, cinéaste et fondateur du groupe Nenurta for the Arts.

Abdulmunem Jaber Hadi est un footballeur professionnel qui faisait partie de l'équipe nationale irakienne. Il a fondé l'Organisation irakienne pour le développement athlétique.

Dheyaa Idan Saad est membre fondateur de la Fondation Al-Rafdain pour le développement agricole.

Sajid Karim Al-Zoubeidy est le rédacteur en chef du journal Al-Adala, quotidien islamiste publié en arabe à Bagdad, qui appartient au vice-président irakien Adel Abdmehdi.

Le Dr. **Hashim Jasim** est membre du conseil d'administration d'Iraqi Media Network et professeur de journalisme à l'université de Bagdad. Il a occupé le poste de conseiller auprès de l'UNESCO en Jordanie.

Zuhair Al-Jazairy est rédacteur en chef de l'agence de presse Aswat al-Iraq (Les voix de l'Irak) fondée par le PNUD et Reuters. Il a été rédacteur en chef du journal Al-Mada créé après la chute du régime, a publié plusieurs livres et a participé à la réalisation de plusieurs documentaires. Il a fui l'Irak sous Saddam Hussein et a vécu plusieurs années à Londres.

Haval Zexoyi, d'origine kurde, est rédacteur en chef du journal libéral Al-Ahali publié en arabe. Il travaille comme analyste politique pour les chaînes de télévision irakiennes. M. Haval a été très actif lors du soulèvement kurde de 1991. Il a posé sa candidature, pour la première fois, aux élections parlementaires du mois de mars dernier, mais il n'a pas réussi à se faire élire.

Shwan Muhamad est rédacteur en chef du journal kurde Awene, journal indépendant très respecté au Kurdistan. Basé à Souleymanya, M. Shwan milite pour l'indépendance de la presse au Kurdistan et la démocratisation de l'Irak.

Abdelzahra Zeki a récemment été nommé à la tête du journal gouvernemental Assabah. Il est à la fois journaliste et l'un des poètes les plus connus et respectés de l'Irak.

Les partenaires canadiens et européens du programme Irak :

Alternatives

3720 avenue du Parc, bureau 300

Montréal (Québec), Canada

H2X 2J1

Tel:(514) 982-6606 Fax:(514) 982-6122

Site Web : www.alternatives.ca

Alternatives est une organisation non gouvernementale de solidarité et de développement international fondée en 1994. Forte de sa vision et de son expérience nationale et internationale, cette organisation œuvre pour la solidarité, la justice et l'équité, ici et ailleurs dans le monde. Sa mission vise la mise en réseau, la promotion et la construction d'initiatives novatrices des mouvements populaires et sociaux luttant en faveur des droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux. Alternatives veut renforcer l'action citoyenne et la contribution des mouvements sociaux dans la construction de ces sociétés durables.

Alternatives International

3720 avenue du Parc, bureau 300

Montréal (Québec), Canada

H2X 2J1

Tel:(514) 982-6606 Fax:(514) 982-6122

www.alterinter.org

Alternatives international est un réseau d'organisations présent dans neuf pays – le Niger, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Brésil, le Maroc, Israël, la Palestine, la France et le Canada, qui bâtit des solidarités entre les mouvements sociaux aux niveaux local, national et international.

Le Iraqi Democratic Future Network (IDFN)

Bagdad

Site Web: www.idfnetwork.com

IDFN est un réseau indépendant et démocratique formé d'organisations issues de la société civile irakienne. Il travaille pour l'égalité, la justice, la solidarité, le développement social et la coexistence de diverses composantes de la société irakienne.

Il mène, en coalition avec d'autres organisations sociales du pays, plusieurs campagnes de plaidoyer en faveur des droits humains, notamment les droits des femmes, des enfants et des minorités ethniques et religieuses, de l'éducation et de la démocratisation de l'Irak.

Assemblée européenne des citoyens

Siège social : 21ter rue voltaire,
75011 Paris,
France

Site Web : <http://www.reseau-ipam.org/>

L'Assemblée Européenne des Citoyens (AEC), branche française du réseau international Helsinki Citizens' Assembly (HCA), a été constituée en 1990. L'AEC a développé une activité propre en France, sur les questions d'identité et de citoyenneté, et organise des actions de solidarité avec ses partenaires du réseau HCA international, concernant notamment les Balkans, le sud Caucase, la Russie, le Maghreb et le Moyen-Orient.

Amorces

21ter rue Voltaire
75011 Paris,
France

Site Web : <http://www.amorces.org/>

AMORCES est une organisation française qui a pour objectif de soutenir les projets émanant d'associations de solidarité internationale. La richesse du mouvement social et la diversité des projets qui en émane nécessitent un soutien méthodologique et politique qui fait parfois défaut aux structures associatives : par manque de moyens techniques, financiers et humains, certains projets ne voient pas le jour. C'est pourquoi Amorces propose gratuitement aux porteurs de projets qui nous sollicitent son savoir-faire. AMORCES encourage les initiatives destinées à favoriser l'expression et la structuration du mouvement social, notamment sa composante associative, dans les domaines de la solidarité internationale, de la culture et du développement.

IPAM (Initiatives pour un autre monde)

21ter rue Voltaire
75011 Paris,
France

Site Web : <http://www.reseau-ipam.org/>

Le Réseau Initiatives Pour un Autre Monde (IPAM) est composé d'associations de solidarité internationale réunies afin de faire converger leurs efforts et s'inscrire dans la dynamique internationale des mouvements sociaux pour un monde plus solidaire. Ensemble, elles ont élaboré une charte rappelant leur démarche et leurs valeurs. IPAM a une pratique concrète

de l'engagement aux côtés de personnes et d'organisations qui luttent pour l'accès aux droits fondamentaux. Sa conception de l'engagement est fondée sur le partenariat et le travail collectif. Plusieurs groupes de travail fonctionnent selon ces principes.

Appui aux médias irakiens

De 2004 à 2007, le travail d'Alternatives et de ses partenaires irakiens vise la promotion des standards journalistiques internationaux en Irak et la rédaction d'un code déontologique pour la presse irakienne.

Nous avons travaillé avec les médias indépendants et avons exclu les médias ethniques et religieux. Au total 68 journalistes (presse écrite, radio et télévision) sont formés. Plusieurs activités sont organisées. La rédaction d'un code d'éthique se révèle difficile. Les Irakiens ne sont pas prêts de collaborer et de travailler avec leurs rivaux.

Pendant cette période, la violence en Irak est à son apogée. Les médias à caractère ethnique, religieux et politique pullulent. Kurdes, Turkmènes, Arabes, sunnites, chiïtes et chrétiens possèdent leur propre empire médiatique et défendent leur propre agenda. Chaque groupe considère les médias comme un outil tactique indispensable pour appuyer un allié ou attaquer un adversaire. La représentation de l'Autre est basée sur l'exclusion. En 2008, un rapport de Reporters Sans Frontières révèle (pour la sixième année consécutive) que l'Irak demeure le pays le plus dangereux au monde pour exercer le métier de journaliste.

Le pluralisme médiatique sans régulation et auto-régulation peut faire déraiper les médias de leur fonction et les encourage à promouvoir la violence et la culture de la haine. Nous avons commencé la deuxième phase du projet avec cette réalité en tête et avons décidé d'inclure tous les acteurs médiatiques sans exception. Nous avons concentré nos activités à la presse écrite en travaillant essentiellement avec les cinq entreprises suivantes :

- **Aswat Al-Iraq** est une agence de presse indépendante fondée par le PNUD et Reuters basée à Erbil, partenaire de la première phase du projet.

- **Al-Ahali** est un journal hebdomadaire, libéral et indépendant publié en arabe, à Bagdad. Le personnel du journal a participé à la majorité de nos activités de la première phase.

• **Awene** est un journal hebdomadaire et indépendant publié en kurde basé à Soulaymanyā.

• **Assabah** est un journal quotidien publié en arabe et financé par le gouvernement irakien. Il est basé à Bagdad et considéré comme le premier journal vendu en Irak.

• **Al-Adala** est un journal quotidien en arabe, fondé par le Vice-président irakien Adel Abedelmehdi et connu par son orientation islamiste. Il est basé à Bagdad.